



SM le Roi félicite M. Mark Carney suite à sa désignation Premier ministre du Canada et le Président irlandais à l'occasion de la fête nationale de son pays

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10465

Mercredi 19 Mars 2025

Le travail social en quête de reconnaissance et de moyens

Retards persistants dans le versement des subventions gouvernementales, manque de financement pour des programmes essentiels...



L'échec programmé des établissements de protection sociale

Pages 2-3



Le Congrès péruvien exhorte l'exécutif à soutenir l'Initiative marocaine d'autonomie

Page 4



Les enfants et le Ramadan
Gradualité et motivation pour une initiation en douceur

Page 9

L'échec programmé des établissements de protection sociale

Un modèle obsolète, une détresse persistante



La députée ittihadie Atika Jabrou interpelle la ministre de la Solidarité... sur une situation particulièrement critique.

Il existe des crises latentes, invisibles aux yeux du grand public, que seul le travail acharné de certains élus parvient à porter à la lumière. La question des établissements de protection sociale en fait indéniablement partie. Ces structures censées incarner la promesse d'un soutien aux plus vulnérables, mais qui, en réalité, vacillent sous le poids de dysfonctionnements profonds. Loin d'être de simples ratés administratifs, ces failles trahissent un abandon silencieux, une faillite institutionnelle qui relègue à l'ombre ceux que la société prétend protéger.

C'est ce constat que la députée ittihadie Atika Jabrou a récemment dressé en interpellant la ministre de la Solidarité, de la Famille et de l'Insertion sociale. Son intervention ne se limite pas à un simple diagnostic technique ; elle révèle une faillite systémique qui met en péril l'un des principes fondamentaux de toute société soucieuse de son avenir : la protection des plus fragiles.

Un système à bout de souffle

Le ministère de tutelle a certes déployé des efforts, notamment à travers la stratégie « Jisr » (Pont) 2022-2025, conçue pour améliorer les conditions des personnes en situation de handicap, des enfants privés de soutien familial et des personnes âgées vulnérables. Cette initiative visait en théorie à renforcer l'accompagnement social et à garantir un cadre de vie digne aux pensionnaires de ces établissements. Mais entre l'intention politique et la mise en œuvre concrète, un gouffre

béant s'est creusé.

Le problème fondamental repose sur la gouvernance éclatée de ces structures. Multiplicité des intervenants, chevauchement des responsabilités, absence de coordination efficace : autant de maux qui paralysent ces établissements et les condamnent à un fonctionnement erratique. La mission d'accueil et de protection, censée être leur raison d'être, se heurte à une administration défaillante, un manque chronique de ressources et une gestion souvent incohérente.

Des établissements en déshérence

Les carences relevées par le membre du Groupe socialise-Op-Position ittihadie mettent en lumière une réalité inacceptable. D'abord, l'inadéquation flagrante des services proposés avec les besoins réels des bénéficiaires. Les centres peinent à assurer une prise en charge adaptée aux enfants abandonnés, aux personnes âgées en détresse ou aux individus en situation de handicap. L'absence de formation et d'accompagnement spécialisés transforme ces établissements en lieux de relégation plus qu'en espaces de réhabilitation.

Les ressources humaines sont également en souffrance. Le personnel encadrant, censé jouer un rôle crucial dans l'accompagnement quotidien des pensionnaires, est lui-même en détresse. Mal formé, peu soutenu, parfois recruté sans réelle expertise, il fait face à des conditions de travail éprouvantes qui compromettent son efficacité. La

mission éducative, essentielle pour briser les cycles de précarité et d'exclusion, est sacrifiée sur l'autel du manque de moyens. Résultat : des taux de décrochage scolaire alarmants et une insertion sociale plus que chaotique.

Un terrain propice aux abus

Plus grave encore, les établissements de protection sociale ne sont pas épargnés par des violences systémiques. Les témoignages, bien que souvent étouffés par le silence des victimes, font état d'agressions physiques et psychologiques répétées. Des cas de maltraitance sont signalés, sans qu'un véritable dispositif de contrôle et de sanction efficace ne soit mis en place. Dans ces lieux supposés offrir un refuge, la vulnérabilité des pensionnaires est parfois exploitée, laissant certains dans une spirale de souffrance et de désespoir.

Le silence institutionnel autour de ces abus est particulièrement préoccupant. Il témoigne d'une inertie administrative, d'une sorte de complaisance qui prive les victimes de tout espoir de justice. Cette impunité alimente un cercle vicieux où les dysfonctionnements structurels favorisent l'émergence de comportements abusifs.

Une interpellation qui oblige à l'action

Face à cette situation, l'intervention d'Atika Jabrou a le mérite de briser un tabou. Elle met le gouvernement face à ses responsabilités et pose une question centrale : que vaut une politique sociale si elle ne garantit pas une dignité minimale à ceux qu'elle prétend protéger ?

Il ne s'agit plus seulement de corriger des erreurs de gestion, mais de refonder un système. Une réforme ambitieuse et courageuse s'impose, articulée autour de plusieurs axes : une refonte des dispositifs de gouvernance pour mettre fin à l'imbricolage administratif, un renforcement du contrôle et des mécanismes de reddition des comptes, ainsi qu'une revalorisation des métiers de l'encadrement, avec des formations adéquates et un accompagnement digne de ce nom.

Plus fondamentalement, il faut cesser de considérer la protection sociale comme une simple variable d'ajustement budgétaire. Ces établissements ne sont pas de simples structures annexes de l'Etat-providence ; ils sont au cœur du pacte social. Leur défaillance est une faille collective qui nous concerne tous.

L'interpellation de la députée socialiste ne doit pas rester lettre morte. Il en va non seulement de la crédibilité du gouvernement en matière de solidarité, mais aussi du respect élémentaire des principes d'humanité et de justice sociale.

Mehdi Ouassat

Activités intenses du secteur des avocats ittihadis durant le Ramadan

Le secteur des avocats ittihadis a programmé plusieurs activités et rencontres durant ce mois sacré sur des sujets ayant trait au domaine. Après la conférence organisée hier à Béni Mellal sur le projet de loi organique n°97-15 fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de grève, le secteur des avocats ittihadis organise successivement des conférences sur le projet de Code de procédure pénale le 19 mars à Rabat et le 22 dudit mois à Agadir, et le rôle des avocats dans l'édification démocratique le 21 courant à Casablanca.



SM le Roi félicite M. Mark Carney suite à sa désignation Premier ministre du Canada et le Président irlandais à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Son Excellence M. Mark Carney, suite à sa désignation en qualité de Premier ministre du Canada.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi adresse à M. Carney Ses félicitations et Ses vœux les meilleurs de plein succès dans ses hautes fonctions.

Le Souverain affirme que le Maroc et le Canada entretiennent de longues relations d'amitié fondées à la fois sur le respect mutuel, des valeurs communes et une coopération dynamique dans de nombreux domaines,

soulignant que le Royaume est "attaché à ce socle commun, gage d'une coopération fructueuse tournée vers l'avenir.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président irlandais, Michael Daniel Higgins, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses sincères félicitations à M. Daniel Higgins et Ses meilleurs vœux de davantage de progrès et de prospérité au peuple irlandais.



Le travail social en quête de reconnaissance et de moyens

Retards persistants dans le versement des subventions gouvernementales, manque de financement pour des programmes essentiels...



«**L**e secteur du travail social au Maroc traverse une période critique, marquée par des retards persistants dans le versement des subventions gouvernementales et un manque de financement pour des programmes essentiels. Ces difficultés financières ont des répercussions directes sur la qualité et la continuité des services sociaux, affectant à la fois les professionnels du secteur et les populations vulnérables qu'ils accompagnent. Avec plus de 40.000 travailleurs sociaux et 400 associations dépendant de ces fonds pour mener à bien leurs missions, les conséquences de ces retards sont profondes et multidimensionnelles ». C'est ainsi que la Fédération nationale des travailleuses et travailleurs sociaux (FNTTS) qualifie la situation du secteur aujourd'hui.

Un retard des subventions qui paralyse le secteur

Un communiqué publié récemment par la FNTTS indique que « les travailleurs sociaux et les associations marocaines font face à un retard significatif dans le versement des subventions gouvernementales, engendrant une crise financière qui menace la pérennité des services sociaux, notamment ceux destinés aux personnes

handicapées, aux victimes de violence et aux enfants en situation de rue. Ces populations, déjà fragilisées, risquent de se retrouver sans soutien adéquat, ce qui aggraverait leur précarité et leur isolement ».

« Les associations, qui jouent un rôle clé dans la prise en charge de ces publics, se retrouvent dans l'incapacité de payer leurs salariés, de maintenir leurs activités ou de répondre aux besoins croissants des bénéficiaires », révèle le document. Et de préciser : « Pour les 40.000 travailleurs sociaux, cette situation se traduit par des salaires impayés, une précarité accrue et une démotivation grandissante. Ces professionnels, souvent en première ligne face à des situations sociales complexes, se retrouvent ainsi doublement fragilisés : par les conditions difficiles de leur métier et par l'incertitude financière qui pèse sur leur emploi ».

Un programme d'appui à l'éducation des enfants handicapés en péril

Parmi les programmes les plus touchés, indique la FNTTS, figure celui dédié à l'éducation des enfants handicapés, qui bénéficie à près de 30.000 enfants à travers le pays. Ce programme, soutenu par une enveloppe annuelle de 500 millions de dirhams, est essentiel pour garantir l'ac-

cess à une éducation inclusive et adaptée aux besoins spécifiques de ces enfants. Cependant, la suspension ou le retard dans le versement de ces fonds menace directement la continuité des services éducatifs et sociaux offerts à ces enfants et à leurs familles.

Les associations partenaires de ce programme, ajoute la FNTTS, se retrouvent dans l'impossibilité de financer les infrastructures, les équipements spécialisés et les salaires des éducateurs et travailleurs sociaux impliqués. Cette situation risque de creuser les inégalités déjà existantes et de priver de nombreux enfants handicapés de leur droit à une éducation de qualité, pourtant essentielle à leur épanouissement et à leur intégration sociale.

Nécessité de reconnaissance et de protection pour les travailleurs sociaux

Au-delà des difficultés financières, les travailleurs sociaux au Maroc réclament une reconnaissance officielle de leur profession, conformément à la loi 45.18 relative à l'exercice des métiers du social. Cette loi, adoptée en 2018, vise à encadrer et à valoriser les métiers du social en définissant un cadre juridique et professionnel clair. Cependant, sa mise en œuvre tarde à se concrétiser, laissant les travailleurs sociaux dans une situation de flou juridique et de précarité

professionnelle.

La FNTTS insiste sur l'urgence de mettre en œuvre cette loi, qui permettrait de professionnaliser le secteur, de garantir des conditions de travail décentes et de protéger les droits des travailleurs sociaux. Cette reconnaissance est d'autant plus cruciale que ces professionnels jouent un rôle central dans la mise en œuvre des politiques sociales et dans l'accompagnement des populations les plus vulnérables.

La carte d'invalidité : un outil essentiel mis en stand by

Parallèlement, la Fédération dénonce le retard dans l'activation de la carte d'invalidité, pourtant prévue par le décret réglementaire publié en 2021. Cette carte, destinée à faciliter l'accès des personnes handicapées aux services publics et aux avantages sociaux, représente un outil clé pour améliorer leur inclusion et leur autonomie. Cependant, son déploiement tarde à se concrétiser, privant ainsi des milliers de personnes handicapées d'un dispositif essentiel à leur bien-être et à leur participation sociale.

Un appel à l'action pour venir au secours du travail social

Face à ces défis, la Fédération nationale des travailleuses et travailleurs sociaux appelle à une mobilisation urgente des autorités publiques et des acteurs concernés. Elle réclame notamment le versement immédiat des subventions dues afin de permettre aux associations de poursuivre leurs missions et de garantir la continuité des services sociaux. Ainsi que le financement pérenne du programme d'appui à l'éducation des enfants handicapés, essentiel pour l'inclusion et l'épanouissement de ces enfants.

La mise en œuvre effective de la loi 45.18 pour reconnaître et protéger la profession de travailleur social, en améliorant les conditions de travail et en valorisant ce métier essentiel et l'activation rapide de la carte d'invalidité afin de garantir aux personnes handicapées l'accès aux droits et services qui leur sont dus figurent également parmi les revendications.

Pour les responsables de la FNTTS, le travail social au Maroc est à un tournant. Ils estiment qu'alors que les besoins sociaux ne cessent de croître, il est impératif de doter ce secteur des moyens humains, financiers et juridiques nécessaires pour remplir pleinement sa mission. Sans une action rapide et concertée, c'est toute une profession, ainsi que les populations vulnérables qu'elle accompagne, qui risquent de sombrer dans une précarité encore plus profonde, concluent-ils.

Hassan Bentaleb

Le Congrès péruvien exhorte l'exécutif à soutenir l'Initiative marocaine d'autonomie

Le Congrès péruvien a exhorté, lundi, le ministère des Affaires étrangères du Pérou à exprimer « son soutien à l'Initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara et à reconnaître la viabilité et la crédibilité de cette proposition comme la seule base solide pour la résolution définitive de ce différend ».

Dans une motion adoptée à une écrasante majorité, le Congrès du Pérou demande également au ministère des Affaires étrangères de son pays "d'appeler au nom du Pérou, la communauté internationale à soutenir cette initiative, en promouvant le dialogue et la coopération comme outils essentiels pour résoudre définitivement ce conflit ».

Faisant remarquer que ce différend « a retardé le développement et l'intégration tant attendus des peuples de la région du Maghreb », la motion du Congrès péruvien exhorte enfin « les parties impliquées dans ce différend à reprendre, de bonne foi, le processus des tables rondes et à maintenir les canaux de négociation ouverts, sous les auspices des Nations Unies, dans un esprit de respect mutuel, de confiance et d'engagement, afin de progresser vers une solution politique durable et consensuelle ».

Dans les considérants de cette motion, présentée par les députés Maria Del Carmen Alva Prieto et Ernesto Bustamante Donayre, le Congrès péruvien rappelle que l'Initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara « a été considérée par la com-



munauté internationale comme la seule base sérieuse et crédible pour une solution juste et durable à ce différend régional qui dure depuis des décennies".

Les congressistes péruviens estiment que l'initiative marocaine « promet non seulement la stabilité dans la zone où elle sera mise en œuvre, mais vise aussi à garantir les droits et libertés de la population locale, dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc ».

Ils rappellent que plus de 120 pays, dont l'Espagne, les États-Unis, la France, le Brésil et le Chili ont pu-

bliquement soutenu cette proposition, tout en reconnaissant sa contribution à la paix, au développement et au bien-être dans la région de l'Afrique du nord, un objectif partagé par toute la communauté internationale.

La motion souligne également que la dynamique internationale croissante en faveur de la marocanité du Sahara confirme l'irréversibilité d'une solution politique, juste et durable à ce différend artificiel, basée exclusivement sur le plan marocain d'autonomie, et dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité

territoriale du Royaume du Maroc.

Elle revient dans ce contexte sur la résolution 2756, adoptée le 30 octobre 2024 par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui fait référence à l'ensemble des acquis réalisés par le Maroc dans la question du Sahara et aux efforts déployés au fil des années pour trouver une solution définitive et pacifique à ce différend.

La motion rappelle enfin que « le Pérou, en tant que pays engagé dans le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté des États (...), a le devoir de soutenir l'Initiative d'autonomie présentée par le Maroc ».

Présidence marocaine du CPS

Le Royaume appelle à œuvrer pour que le Soudan du Sud retrouve la stabilité, la paix et la prospérité

Le Maroc qui préside le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de mars, a souligné, mardi à Addis-Abeba, la nécessité d'œuvrer pour que le Soudan du Sud retrouve la stabilité, la paix et la prospérité qu'il mérite.

L'Ambassadeur Représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui présidait une réunion par visioconférence du CPS sur la situation au Soudan du Sud, a réaffirmé que le soutien au peuple du Soudan du Sud doit rester ferme.

"La situation dans ce pays africain demeure fragile malgré les avancées réalisées. C'est pourquoi notre soutien au peuple du Soudan du Sud doit rester ferme. Nous

devons continuer à accompagner les autorités sud-soudanaises dans la mise en œuvre complète de l'Accord revitalisé et à soutenir les efforts de consolidation de la paix, de réconciliation et de développement", a insisté le diplomate marocain.

Le Soudan du Sud se trouve à un moment critique où des décisions doivent être prises sur la voie d'une transition pacifique et d'une démocratie pérenne, a mis en avant le diplomate.

M. Arrouchi a réitéré qu'"ensemble, nous devons œuvrer pour que le Soudan du Sud retrouve la stabilité, la paix et la prospérité qu'il mérite".

Le contexte actuel de tensions croissantes est particulièrement préoccupant car il menace la pérennité de l'Accord re-

vitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS) et pourrait compromettre l'accord du cessez-le-feu en vigueur dans le pays depuis 2018, a mis en garde l'Ambassadeur.

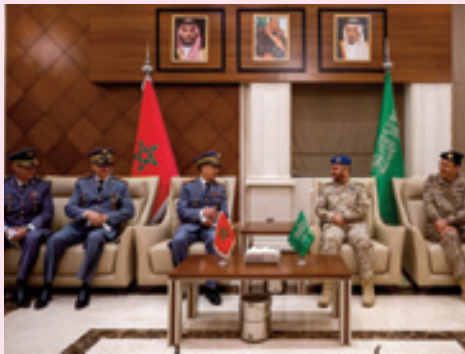
À l'heure où des observateurs redoutent que ces tensions dégénèrent au risque de replonger le pays dans une nouvelle guerre civile, le Conseil de paix et de sécurité doit veiller, en concert avec les autres acteurs régionaux et les parties prenantes concernées, à ce que tous les signataires de l'Accord continuent à faire preuve de responsabilité en privilégiant le dialogue pour résoudre leurs différends, a-t-il insisté.

Lors de la mission de terrain du CPS à Juba, en juin 2024, "nous avons pu

constater les avancées significatives dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé (R-ARCSS), notamment dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et du redressement économique. Mais nous avons aussi constaté des lacunes dans les préparatifs du processus électoral et l'unification des forces pour former une armée nationale unifiée", a fait observer le diplomate marocain.

Dans ce sillage, la décision de repousser la date des élections pour une période de deux ans visait à donner au Soudan du Sud la possibilité d'achever les tâches pendantes pour faciliter l'organisation des élections en décembre 2026 et parachever la transition en février 2027, a ajouté M. Arrouchi.

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales Le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR, effectue une visite de travail en Arabie Saoudite



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, effectue du 16 au 21 mars une visite de travail dans le Royaume d'Arabie Saoudite. Lors de cette visite, l'Inspecteur Général des FAR a tenu une réunion avec le Général de Corps d'Armée Fayyad Ben Hamad Al-Ruwaili, Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Saoudiennes, au cours de laquelle ils ont abordé divers aspects de la coopération militaire bilatérale, sous la sage conduite des dirigeants des deux pays, que Dieu Les préserve, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

À cette occasion, les deux responsables se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les Forces Armées des Royaumes d'Arabie Saoudite et du Maroc, ainsi que du bilan positif réalisé grâce à leur coopération bila-

térale fructueuse.

Par ailleurs, l'Inspecteur Général des FAR a visité le siège de la Coalition militaire islamique contre le terrorisme, où il a été informé des missions et des modes de coordination et de collaboration entre l'ensemble de ses membres en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme visant à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

La visite en Arabie saoudite du Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, et sa réunion avec le Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Saoudiennes s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les Forces Armées Royales et leurs homologues saoudiennes, en vue de consolider la coopération militaire bilatérale et d'examiner les moyens à même d'approfondir cette coopération pour couvrir les domaines et les questions d'intérêt communs, conclut le communiqué.

Effets bénéfiques des récentes pluies sur l'agriculture et les ressources hydriques dans la région de Souss-Massa

Les récentes pluies salvatrices qui se sont abattues sur la région de Souss-Massa auront des retombées positives sur le secteur agricole et les ressources hydriques, a indiqué le chef de la Division de développement des filières agricoles à la Direction régionale de l'agriculture, Lhcen Jabi.

Le cumul de ces précipitations bienfaitrices au titre de la saison agricole en cours oscille entre 81 et 200 mm, avec une augmentation significative en comparaison avec la saison agricole précédente durant la même période, s'est félicité M. Jabi dans une déclaration à la MAP.

Il a, dans ce sens, noté que ces pluies abondantes ont eu un impact important sur les retenues des barrages ayant enregistré plus de 10 millions de m³.

M. Jabi a aussi affirmé que ces précipitations abondantes et générales ont contribué, notamment, à atténuer l'impact de la sécheresse qu'a connue le Maroc ces dernières années, à renforcer la nappe phréatique, à irriguer les cultures pluviales, et à raviver l'espoir des agriculteurs quant à l'actuelle campagne agricole, marquée par des pluies tardives et irrégulières.

Le taux de remplissage des retenues d'eau et l'alimentation progressive des nappes phréatiques auront un impact positif sur les cultures printanières et les arbres fruitiers, a-t-il souligné.

Ces précipitations auront également un im-

pact favorable sur la croissance de la couverture végétale dans la région, qui comprend une importante superficie de pâturages, garantissant des ressources fourragères abondantes pour le bétail, allégeant ainsi les charges des éleveurs.

En effet, ces conditions climatiques favorables ont redonné le sourire aux agriculteurs qui espèrent désormais une bonne saison agricole.

Dans ce sens, Rachid Oubrik, agriculteur dans la Commune de Sidi Bibi (province de Chouka Ait Baha) s'est félicité de ces précipitations tant attendues, après un début de saison difficile marquée par une rareté des pluies, mettant en avant leur rôle déterminant dans la préservation des cultures et l'amélioration des conditions de l'élevage.

Dans ce contexte, il a exprimé sa joie et son optimisme, notant que les importantes pluies qui se sont abattues récemment sur la région augurent d'une saison agricole prometteuse.

Selon les données du Conseil de la région, Souss Massa est considérée comme la première région primeuriste et agrumicole du pays avec un PIB de 17,3% et un total de 451.165 Ha de terres cultivées, dont 106.664 Ha équipés en système d'irrigation goutte à goutte.

L'agriculture de la région a connu un développement remarquable grâce au Plan Maroc Vert, et a bénéficié de nombreux projets structurants tant en amont qu'en aval de la chaîne



de valeur, notamment le projet de sauvegarde du périmètre El Guerdane, le Programme national d'économie de l'eau d'irrigation, et la valorisation et la labellisation des produits de terroirs.

La stratégie agricole telle que conçue dans le cadre du Plan Agricole Régional, a pour principal objectif d'assurer le développement d'une agriculture compétitive et durable, à travers le recours à l'équilibre entre les utilisations et les apports en eau renouvelables par le dévelop-

pement des ressources hydriques, l'économie de l'eau et l'amélioration du service d'eau.

Il s'agit aussi du développement de l'agriculture moderne pour qu'elle puisse occuper une place importante dans les marchés extérieurs, à travers la promotion des filières de haute productivité et valeur ajoutée, outre l'accompagnement de l'agriculture traditionnelle via le développement de nouvelles opportunités modernes et prometteuses et la promotion des produits de terroir.

Les barrages de Sebou ont reçu des apports de 600 Millions de M³ grâce aux récentes pluies

Les barrages relevant de la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Sebou (ABHS) ont reçu près de 600 millions de M³ suite aux récentes précipitations enregistrées au niveau de cette zone, a affirmé, lundi à Fès, le directeur de l'ABHS, Khalid El Ghomari.

Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du Conseil d'Administration de l'Agence au titre de l'année 2024, présidé par Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau, El Ghomari a fait état d'un taux de remplissage de ces barrages de 44%, avec des retenues atteignant près de 2,7 milliards de M³.

Ce chiffre représente 45% des retenues de l'ensemble des barrages au niveau national, a-t-il

précisé, ajoutant que le barrage Al Wahda, une infrastructure hydraulique importante de la région, affiche un taux de remplissage important s'élevant à 50%, soit 1,6 milliard de m³.

El Ghomari a mis l'accent sur les efforts déployés par le ministère pour améliorer la qualité de l'eau au niveau du Bassin et lutter contre toutes les formes de pollution, notant que 1,3 million de m³ sont transférés chaque jour du bassin de Sebou à celui de Bouregreg pour alimenter Rabat et Casablanca et les villes voisines en eau potable.

Le responsable a fait savoir que cinq barrages sont en cours de réalisation au niveau du bassin pour un investissement total de 10 MMDH. Il

s'agit des barrages de M'dez pratiquement achevés dans la province de Sefrou (700 millions m³), Kouadiat Borna à Sidi Kacem (12 millions m³), Sidi Abbou (200 millions m³) et Ratba (1,9 milliard m³) dans la province de Taounate, avec des taux de réalisation respectifs de 87% et 33% ainsi que le barrage Ribat El Kheir à Sefrou (124 millions de m³).

Ces projets devront permettre, une fois achevés, d'augmenter la capacité de stockage global de l'ensemble des ouvrages du bassin à 8,14 milliards m³ au lieu de 6,1 milliards M³, en hausse de plus de 2 milliards de m³, selon des données rendues publiques à cette occasion.

Le bassin du Sebou compte 11 grands bars-

rages et 51 petits barrages et lacs collinaires.

Parmi ces ouvrages figure le barrage Al Wahda, qui joue un rôle capital dans l'irrigation de la plaine du Gharb et sa protection contre les crues dévastatrices de l'oued Ouergha.

Considéré comme l'un des bassins les plus importants du royaume, le bassin de Sebou, d'une superficie d'environ 40.000 km², dispose d'une économie agricole et industrielle qui contribue de façon importante à l'économie nationale.

La pluviométrie moyenne annuelle du bassin est de 600 mm, avec un maximum de 1000 mm/an sur les hauteurs du Rif et un minimum de 300 mm sur le haut Sebou et les vallées du Beht.



Royal Air Maroc multiplie les éducteurs pour dynamiser l'axe Casablanca-Sao Paulo

Dans le tumulte incessant de l'aéroport de Sao Paulo, où les arrivées et départs se succèdent, un avion de Royal Air Maroc en provenance de Casablanca se pose avec majesté, faisant écho à la promesse d'une relance ambitieuse de la connectivité entre le Maroc, le Brésil et au-delà.

Trois mois après la reprise de cette ligne directe, un succès commercial se traduisant par un taux de remplissage supérieur à 80%, la compagnie nationale lance une nouvelle offensive dans sa stratégie de développement. Objectif : stimuler les flux touristiques en multipliant les éducteurs destinés aux professionnels du voyage.

Royal Air Maroc mise sur ces voyages de familiarisation pour séduire les voyageurs, dans le cadre d'une promotion croisée : encourager les professionnels européens à mieux vendre le Brésil et inciter les acteurs de la plus grande économie d'Amérique latine à promouvoir la destination Maroc.

Pour ce faire, elle s'appuie sur son partenariat avec Embratur, l'agence brésilienne de promotion touristique, conclu fin janvier dans le cadre du Programme d'accélération du tourisme international visant à accroître l'offre aérienne vers ce pays-continent.

«La reprise de cette liaison est stratégique pour renforcer la connectivité du Brésil avec l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, favorisant de nouvelles opportunités d'affaires et stimulant davantage le tourisme international», affirme Marcelo Freixo, président d'Embratur, à la MAP.

Il soutient «que le Brésil, riche de sa biodiversité, de sa nature, de sa culture et de son hospitalité, est prêt à accueillir un afflux croissant de visiteurs internationaux». À cet égard, «le marché marocain présente un fort potentiel de croissance», lance-t-il. Et il y a de quoi : Sao Paulo, principal point d'entrée, donne accès à un éventail de destinations : de l'emblématique Rio de Janeiro aux plages paradisiaques



du Nordeste, en passant par l'archipel de Fernando de Noronha, les Lençóis Maranhenses, Salvador et la culture afro-brésilienne, le Pantanal, terre de safaris, et enfin, l'Amazonie, plus grand biome de la planète.

Dans une première phase, le transporteur national invite ses partenaires de trois marchés émetteurs clés – Espagne, Portugal et France – à découvrir le potentiel touristique du géant sud-américain via ses liaisons aériennes.

Le premier éducteur a démarré ce lundi et se prolongera tout au long de la semaine, au bénéfice de neuf consolidateurs et agences de voyages espagnols. Le programme comprend un atelier sur les produits touristiques brésiliens. Ils auront l'occasion de se familiariser avec l'infrastructure en pleine expansion de l'aéroport international de Guarulhos et de mieux appréhender l'activité locale de la RAM.

Outre des visites au cœur de Sao Paulo, l'itinéraire inclut une excursion à la plage de Maresias à Sao Sebastiao, perle du littoral paulista, ainsi qu'un tour dans la réserve indigène Guarani

de Rio Silveira, favorisant le réseautage et la création de circuits touristiques innovants.

Ce même programme sera décliné la semaine suivante pour le marché portugais, avant un voyage de presse prévu fin avril, à destination de journalistes français spécialisés dans le tourisme.

Un des atouts de cette offensive réside dans l'optimisation des correspondances entre Madrid, Lisbonne et Paris d'un côté, et Sao Paulo de l'autre, via le hub de Casablanca. «Avec une escale d'une à deux heures, le trajet se fera en une seule journée», souligne Othman Baba, représentant régional de la RAM au Brésil.

En parallèle, Royal Air Maroc accueillera, du 1er au 7 avril, un éducteur inversé à destination du Maroc, dédié cette fois aux voyageurs brésiliens. À travers un circuit englobant quatre villes impériales -Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech-, ils pourront explorer la richesse culturelle et patrimoniale du Royaume.

«Il s'agit du premier éducteur sur un marché brésilien à fort potentiel. Il permettra à nos partenaires, qui com-

mercialisent déjà nos produits depuis la relance de la ligne le 8 décembre, de découvrir le Maroc de près, d'apprécier son offre hôtelière et d'expérimenter le voyage à bord de nos appareils », précise M. Baba.

Une prochaine édition est d'ores et déjà envisagée à Dakhla, destination prisée pour son alliance singulière entre désert et tourisme balnéaire.

Afin d'accompagner cette dynamique, Royal Air Maroc a déployé sur la ligne Casablanca-Sao Paulo son tout dernier fleuron, le Boeing 787-900 Dreamliner. «Doté de cabines modernisées avec 16 sièges en classe Business et 304 en économique, d'une connexion Wi-Fi à bord et d'un système de divertissement optimisé, cet appareil offre un confort de voyage optimal aux passagers », souligne M. Baba.

D'ici fin 2025, la compagnie marocaine prévoit d'augmenter progressivement la fréquence des vols, actuellement assurés trois fois par semaine, pour atteindre cinq à six dessertes hebdomadaires. Dans le même élan, elle envisage d'ouvrir une liaison vers Rio de Janeiro, en phase avec son plan stratégique 2023-2037.

« Notre objectif est de rétablir, à moyen terme, le programme pré-Covid », conclut Othman Baba.

Cette offensive s'inscrit dans la stratégie des deux pays visant à accroître la part des touristes internationaux. L'attrait des Brésiliens pour le Maroc ne cesse de croître : 40.277 touristes ont visité le Royaume en 2024, en hausse de 7%.

À l'inverse, plus de 4.800 Marocains ont visité le Brésil l'année dernière et la tendance s'accroît en 2025, avec une hausse de 42,9% en janvier (1.200 touristes) et de 37% en février (plus de 600 touristes), sur un an.

Alors que le Brésil vise 8,1 millions de visiteurs étrangers d'ici 2027, le Maroc a déjà dépassé, avec deux ans d'avance, le cap ambitieux qu'il s'était fixé pour 2026. En 2024, il a accueilli 17,4 millions de touristes, plus de la moitié étant des touristes étrangers.

Par Wahiba Rabhi (MAP)

Selon Expansion

Le Maroc, un acteur incontournable de l'automobile et des énergies renouvelables

Le Maroc s'affirme de plus en plus sur la scène internationale comme un acteur incontournable dans les secteurs de l'automobile et des énergies renouvelables, écrit, jeudi, le journal espagnol "Expansion".

Le Royaume poursuit son "ascension industrielle" dans des secteurs à forte valeur ajoutée comme l'automobile dont la production atteindra cette année un million de véhicules, avec l'objectif de doubler ce volume à court terme, souligne le quotidien.

Cette forte dynamique, qui témoigne de la montée en puissance de l'industrie marocaine, repose sur des "atouts stratégiques majeurs", notamment une main-d'œuvre qua-

lifiée et compétitive, des incitations fiscales attractives et une infrastructure logistique de pointe, explique-t-il.

La publication relève que le grand potentiel que représente le Maroc et les multiples atouts et avantages qu'il offre encourageant les géants du secteur automobile à renforcer leur présence au Maroc, à l'image de Renault et Stellantis, rapporte la MAP.

Parmi les atouts dont dispose le Maroc, le quotidien cite également le port Tanger Med, "une plateforme logistique de référence dont la capacité d'exportation s'élève à 500.000 véhicules par an".

Cette infrastructure portuaire en pleine expansion, attire les princi-

aux acteurs du transport maritime et renforce la compétitivité du Maroc sur le marché international, ajoute-t-il, faisant remarquer que la décision du géant danois Maersk de relocaliser son escale stratégique à Tanger Med au détriment d'autres ports régionaux illustre cette attractivité grandissante du Maroc.

Autre facteur qui illustre la vitalité de l'industrie marocaine, le développement extraordinaire que connaît le secteur des énergies renouvelables afin de permettre au Royaume d'accompagner son essor économique et répondre aux enjeux environnementaux, fait observer "Expansion".

Le journal note que les énergies propres représentent actuellement

45 % de la capacité installée du Maroc, avec un objectif d'atteindre 52 % à l'horizon 2030.

Pour donner la mesure de l'intérêt accordé à ce secteur, le quotidien fait état de la mobilisation par le Royaume, dans le cadre de son plan ambitieux pour le développement de l'hydrogène vert, d'un investissement de 30 milliards d'euros et de la mise en place d'avantages fiscaux incitatifs pour les investisseurs.

L'importance des financements engagés et des investissements réalisés confirmer la stratégie proactive du Maroc pour s'imposer comme un partenaire incontournable dans ce domaine sur les marchés européens et internationaux, conclut-il.

La croissance mondiale devrait ralentir à 3,1% en 2025

La croissance mondiale devrait ralentir pour s'établir à 3,1% en 2025 et à 3% en 2026, avec d'importantes variations entre les pays et les régions, indique, lundi, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

"L'économie mondiale a fait preuve de résilience en 2024, mais des signes de faiblesse apparaissent dans un contexte de ralentissement de la croissance, d'inflation persistante et d'incertitudes liées à l'environnement politique", souligne l'OCDE dans son dernier rapport intermédiaire "Perspectives économiques".

D'après les projections du rapport, la croissance du PIB aux États-Unis devrait s'établir à 2,2% en 2025 avant de ralentir à 1,6% en 2026. Dans la zone euro, la croissance devrait être de 1% en 2025 et 1,2% en 2026, alors qu'en Chine, elle devrait s'affaiblir, passant de 4,8% cette année à 4,4% en 2026, rapporte la MAP.

S'agissant de l'inflation, elle devrait être plus élevée que prévu précédemment, tout en poursuivant sa modération avec le ralentissement de la croissance économique.

La hausse des prix des services demeure élevée en raison "des tensions sur les marchés du travail", tandis que l'inflation mesurée par les prix des biens est repartie à la hausse dans certains pays, bien que s'établissant à des

niveaux faibles, relève-t-on.

Dans les économies du G20, l'inflation globale est estimée à 3,8% en 2025 et 3,2% en 2026. Ces projections ont été révisées à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à celles qui figuraient dans l'édition de décembre des Perspectives économiques de l'OCDE.

"L'économie mondiale a fait preuve d'une réelle résilience, avec une croissance qui est restée régulière et une inflation en repli. Cependant, certains signes de faiblesse apparaissent, sous l'effet de l'aggravation des incertitudes sur les politiques publiques", a indiqué le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, cité dans un communiqué de l'Organisation internationale.

"La multiplication des restrictions commerciales entraînera l'augmentation des coûts de production et de consommation. Il demeure essentiel de garantir le bon fonctionnement d'un système commercial international fondé sur des règles et de maintenir l'ouverture des marchés", a-t-il ajouté.

Le rapport de l'OCDE met en évidence un ensemble de risques, à commencer par "la crainte qu'une fragmentation accrue des échanges ne compromette à terme les perspectives de croissance mondiale".

L'étude attire également l'attention sur "le risque d'instabilité macroéconomique". "Un ralentissement inattendu

de la croissance, un changement de politique ou un écart par rapport à la trajectoire de désinflation prévu pourraient entraîner des corrections sur les marchés, des sorties massives de capitaux et des fluctuations des taux de change, en particulier dans les marchés émergents. Des niveaux élevés de dette publique et des valorisations d'actifs importantes accentuent davantage ces risques", note l'Organisation.

Compte tenu de ces difficultés, les "Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE" mettent en évidence les grandes priorités de l'action publique. Selon l'Organisation, les banques centrales devraient rester "vigilantes" compte tenu de l'incertitude accrue et de la probabilité que la hausse des coûts commerciaux accentue les pressions inflationnistes.

À condition que les anticipations d'inflation restent bien ancrées et que les tensions commerciales ne s'intensifient pas, l'abaissement des taux directeurs devrait se poursuivre dans les économies où l'inflation sous-jacente devrait se modérer et la croissance de la demande agrégée demeurer atone, ajoute la même source.

"Des mesures budgétaires décisives" sont nécessaires pour garantir la soutenabilité de la dette, préserver une marge de manœuvre face à de futurs chocs et dégager les ressources nécessaires pour faire face à d'importantes

pressions de dépenses à venir, d'après l'OCDE.

Des efforts renforcés sont également nécessaires pour réaffecter les dépenses vers des activités propices à la croissance à long terme, en les inscrivant dans des trajectoires d'ajustement à moyen terme crédibles, adaptées aux spécificités de chaque pays, souligne-t-elle.

La production potentielle ayant globalement fléchi depuis la crise financière mondiale, dans les économies avancées comme dans les économies émergentes, "des réformes structurelles ambitieuses sont nécessaires", estime l'étude, ajoutant que les pouvoirs publics doivent engager des réformes pour augmenter la productivité et favoriser l'adoption des nouvelles technologies en promouvant la concurrence sur les marchés et en supprimant les contraintes réglementaires excessives sur les entreprises.

D'après le rapport, l'amélioration de l'enseignement et du développement des compétences, ainsi que la réduction des contraintes inhérentes aux marchés du travail et des produits qui freinent l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre, seront essentiels, tout en soulignant que l'intelligence artificielle (IA) offre une opportunité unique de relancer la productivité.

Horizons Une femme pure

L'esprit humain est ingrat envers ce corps de chair et d'os qui l'héberge, le porte et le supporte. La religion renie tout ce qui magnifie le corps et les plaisirs du corps, même celui de la gourmandise. Ce corps qui fait l'être humain, ce corps qui, sans lui, rien ne reste sauf un tas d'os muets et quelques souvenirs tronqués. La religion est à la recherche d'une pureté conforme à la volonté divine inscrite dans les livres sacrés de Dieu mais rejette ce que Dieu a créé à son image.

Or cette pureté qui ne boit, ni mange, qui ne copule ni se reproduit n'est qu'une vue de l'esprit. Ce corps sans tâche n'existe pas et ne peut exister dans une terre où Dieu a jeté Adam et Eve en leur disant de vivre à la sueur de leur front et de se reproduire dans la douleur. Or l'être humain vient de ces parties intimes que l'on doit cacher et de cet acte qui est considéré impur par la religion et dont on doit se purifier par les petites et les grandes ablutions.

Construire un monde moral, c'est atteindre la perfection dans la religion. Aucune erreur, aucune faute, aucun rêve, aucun désir. Tous les hommes et toutes les femmes seraient identiques à des anges. Plus de voleur, de tricheur ou de menteur.

Seul l'art magnifie le corps. La publicité, la photographie et le cinéma sont l'art du corps; tout corps, même le plus laid, doit être esthétique, laidement beau. Aucun défaut ne doit paraître sur un corps qui apparaît sur l'écran si ce défaut ne remplit pas une fonction esthétique. Le mannequin en est le parangon.

La médecine y trouve son dé-

volu. Médecine générale, chirurgie et chirurgie esthétique modèlent ce corps qui échappe aux normes du moment dictées par la mode, ou des critères traditionnels qui cernent l'image que l'individu doit avoir de lui-même.

Le corps est devenu le champ de bataille des modes, des idéologies et des religions. L'apparaître est devenu un enjeu des politiques des pays et des peuples. Que faut-il montrer ou ne pas montrer? Jusqu'où va l'interdit et l'atteinte à la pudeur? Le corps de l'autre est soumis à la loi, à la religion et à la société et ses traditions.

Ces lois ou ces croyances provoquent parfois des drames.

L'un des corps les plus controversés est celui de la femme. Il passe de la pureté immaculée à une impureté corruptrice.

Est pure toute femme n'ayant jamais connu d'homme. L'impureté de la femme vient-elle donc de l'homme? Croyance, semble-t-il, partagée à travers les âges et indifférente aux religions. Le coït, cet acte reproducteur, acte naturel à tous les mammifères, aliène la femme à sa progéniture et au géniteur. Le corps de la femme, ce monde mystérieux, qui donne la vie est altéré par l'homme.

C'est ce qui rend la femme aussi précieuse que l'or pur tant qu'un élément étrange ne l'a pas encore souillée; d'où la proscription de l'impureté. C'est ce qui donne à la femme sa sacralité et sa vulnérabilité.

Tout corps de femme vicié par l'homme nécessite purification par l'eau, le feu ou la mort. Le produit de cette corruption, l'enfant légitimé par le mariage, le bâtard illégitime, survivent à l'acte d'origine. Cette pureté sauvegardée par les interdictions et les privations a une valeur thérapeutique. Elle peut guérir aussi bien les hommes que les animaux. Cette pureté perdue a coûté la vie à d'innombrables femmes qui, malheureusement, n'eurent pas une conteuse aussi prolifique et géniale que Schéhérazade pour les sauver.

On retrouve cette croyance aussi bien dans l'ancienne Égypte que dans la civilisation malinké de Guinée ou au Maroc.

Hérodote rapporte qu'à « la mort de Sésostriis, lui a-t-on dit, le trône revint à son fils Phéros. Ce roi, qui ne fit aucune expédition militaire, fut atteint de cécité pour s'être ainsi conduit : la crue du Nil, particulièrement forte cette année-là, atteignit dix-huit coudées et l'eau recouvrait toutes les cultures lorsqu'un vent violent s'éleva, qui rendit le fleuve houleux ; le roi, dit-on, dans un excès de fol orgueil, prit un javelot qu'il

lança dans les tourbillons du fleuve : ses yeux furent aussitôt frappés et il perdit la vue.

Il fut aveugle dix ans ; la onzième année un oracle lui vint de Bouto : le terme de son châtement approchait ; il retrouverait la vue en se lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'aurait jamais connu un autre homme que son mari. Le roi, dit-on, mit d'abord à l'épreuve sa propre femme ; puis comme il ne voyait pas d'avantage, bien d'autres femmes tour à tour. Guéri enfin, il réunit toutes les femmes qu'il avait mises à l'épreuve, sauf celle qui lui avait rendu la vue, dans la ville qu'on appelle aujourd'hui la Butte rouge, après quoi, il les fit toutes brûler avec la ville. Quant à celle dont l'urine l'avait guéri, il la prit pour épouse».

Ce don existe aussi dans la tradition malinké de Guinée. Il ne s'agit plus de l'urine de la femme mais de sa parole. Camara Laye dans son roman « L'Enfant noir »

Est pure toute femme n'ayant jamais connu d'homme. L'impureté de la femme vient-elle donc de l'homme? Croyance, semble-t-il, partagée à travers les âges et indifférente aux religions.

décrivit une scène dont sa mère fut l'héroïne. « Un jour-c'était à la fin du jour- j'ai vu des gens requérir l'autorité de ma mère pour faire se lever un cheval qui demeurerait insensible à toutes les injonctions. Le cheval était en pâture, couché, et son maître voulait le ramener dans l'enclos avant la nuit ; mais le cheval refusait obstinément de se lever (...) J'entendis les gens s'en plaindre à ma mère et lui demander aide.

-Eh bien ! allons voir ce cheval, dit ma mère.

(...) Elle s'avança et, levant la main, dit solennellement :

-S'il est vrai que, depuis que je suis née, jamais je n'ai connu

Seul l'art magnifie le corps. La publicité, la photographie et le cinéma sont l'art du corps; tout corps, même le plus laid, doit être esthétique, laidement beau

d'homme avant mon mariage ; s'il est vrai encore que, depuis mon mariage, jamais je n'ai connu d'autre homme que mon mari, cheval, lève-toi !

Et tous nous vîmes le cheval se dresser aussitôt et suivre docilement son maître».

Ma tante m'a raconté la même scène qui s'était déroulée devant le grand portail de ksar Taos de Boudnib. Une jument était constipée et n'arrivait pas à se soulager. Son ventre était gonflé et allait éclater. L'un des notables du ksar appela une jeune fille connue pour sa droiture et il lui demanda de passer au-dessus de la jument. Effectivement, la jeune fille fit ce qu'on lui avait demandé de faire et la jument se leva et se soulagea. Et ma tante d'ajouter : « Je me demande ce qui serait advenu de la jeune fille si la jument était restée malade». La réputation d'une fille et d'une famille s'était jouée sur un coup de dés.

Dans tous les rites des religions, qu'elles soient monothéistes ou animistes, plusieurs éléments sont considérés comme souillant et nécessitent, avant que le croyant ne pratique un de ces rites, de se purifier. Ces éléments sont presque toutes les matières naturelles qui sortent de l'être humain. Si la chasteté donnait autant de pouvoir à la femme qu'avait-elle donc à s'encombrer d'un homme qui fait partie des éléments qui la souillent et la dépouillent de ses pouvoirs ?



Par Moha Souag

Construire un monde moral, c'est atteindre la perfection dans la religion. Aucune erreur, aucune faute, aucun rêve, aucun désir. Tous les hommes et toutes les femmes seraient identiques à des anges. Plus de voleur, de tricheur ou de menteur.

Les enfants et le Ramadan

Gradualité et motivation pour une initiation en douceur

Société



Pour Recla, qui vient de fêter ses 10 printemps, Ramadan cette année ne sera pas comme les autres. En petit homme qui a hâte de grandir, il a décidé, avec la bénédiction parentale, de profiter du weekend pour entamer sa première journée de jeûne.

"Il s'est réveillé tout seul pour le 'sehour', les yeux à demi-clos mais tout excité de pouvoir enfin partager avec nous ce repas des adultes qui précède une journée d'abstinence", raconte Abelwahed, son père, non sans fierté.

Grasse matinée, prière, un temps de lecture et de jeu, et il ne reste plus que quelques heures devant le pré-adolescent pour franchir le Rubicon.

Avec l'appel à la prière annonçant la rupture du jeûne, Recla est un jeune homme comblé: il a droit à un festin fait de 'ch'hioate' et de friandises spécialement concoctés pour régaler ses papilles après une longue journée d'abstinence, et il a décroché haut la main son billet pour rejoindre le cercle sélectif des jeûneurs attirés, comme en attestent les regards bienveillants de ses parents, de sa sœur et de son frère aîné, tous aux petits soins.

Fêter le premier jeûne des enfants (de

préférence Laylat Al Qadr) est, en effet, une tradition bien ancrée chez les Marocains, qui reflète toute leur vénération pour le quatrième pilier de l'Islam et leur souci d'y initier leur progéniture avant la puberté, âge à partir duquel le jeûne devient obligatoire.

Selon Lahcen Sguenfle, président du Conseil local des oulémas de la préfecture de Skhirate-Témara, "les parents ont la responsabilité religieuse et morale d'inculquer à leurs enfants, dès leur jeûne âge, les rites de l'Islam tels que l'ablution, la prière et le jeûne, pour qu'ils puissent les pratiquer régulièrement une fois devenus adultes".

Pour y parvenir, les discours et les prêches ne suffisent pas. M. Sguenfle insiste, dans une déclaration à la MAP, sur l'importance de donner l'exemple. "Beaucoup d'enfants qui regardent leurs parents pratiquer quotidiennement ces rituels, fondement du culte musulman, sont enclins à les imiter et à s'y exercer à leur tour", explique-t-il.

Une analyse partagée par la pédopsychiatre Houda Hjej qui souligne, dans un entretien accordé à la MAP, que "les rituels accompagnant les premiers jeûnes des enfants symbolisent pour ces derniers

que l'acte de jeûner les fait accéder à un statut de "balighe" (pubère) ou "rashid", c'est-à-dire celui qui a fini son développement et donc qui s'approche du statut d'adulte, très convoité en général par les enfants".

Curiosité, désir de faire comme les grands ou compétition avec les camarades de classe: pour diverses raisons, beaucoup d'enfants se portent volontaires pour faire le Ramadan. Mais certains, même pubères, sont freinés dans leurs ardeurs par leurs parents.

C'est le cas de Najat, maman d'une adolescente de 13 ans à laquelle elle a interdit cette année de faire le Ramadan en arguant des effets potentiels du jeûne sur sa petite santé. "Rachitique et ayant un petit appétit, elle me donne du fil à retordre en dehors du Ramadan et ne finit jamais son assiette. Qu'en sera-t-il alors si elle ne s'alimente pas pendant une journée entière, avec toutes les carences qu'elle a et, de surcroît, un tas de devoirs à faire et d'exams à passer?", s'inquiète la jeune maman approchée par la MAP.

Pour Lahcen Sguenfle, la consigne religieuse est claire à cet égard. "Les parents ne peuvent interdire à leurs enfants pubères de faire le Ramadan sous pré-

texte qu'ils sont épuisés par l'école". Par contre, précise-t-il, "si l'enfant pubère est atteint d'une maladie et que le jeûne risque d'aggraver cette maladie ou de retarder la guérison, alors dans ce cas l'enfant ne doit pas jeûner, mais il est tenu de rattraper les jours qu'il a manqués après son rétablissement".

D'un point de vue nutritionnel, Asmae Zriouel, diététicienne clinique, considère, dans une déclaration à la MAP, que l'enfant est physiologiquement apte à faire le Ramadan s'il a une taille et un poids normaux et s'il ne souffre pas de maladies ou de carences, surtout en fer. La praticienne attire l'attention des parents sur l'impératif de surveiller leurs petits pour vérifier s'ils sont capables de tenir le coup, et les inciter à interrompre le jeûne s'ils présentent des symptômes de malaise, tout en évitant les activités parascolaires qui impliquent d'intenses efforts physiques.

Pour bien gérer une longue journée d'abstinence et d'études et en minimiser les dégâts, Dr Hjej conseille aux parents de "veiller à ce que les enfants et surtout les adolescents respectent les règles d'hygiène de vie de façon encore plus stricte pendant le Ramadan, notamment en ce qui concerne le sommeil et la répartition équilibrée des repas ainsi que leur contenu".

Sur ce chapitre, Dr Zriouel souligne que l'assiette du petit jeûneur doit contenir des plats riches en légumes en plus de fruits frais, céréales complètes, poissons et volaille, lait et produits laitiers (sauf les fromages salés). En revanche, ajoute-t-elle, les jus et tout ce qui est trop sucré, trop salé ou riche en caféine (thé, café, boissons énergisantes...) sont à bannir, surtout au moment du "sehour".

Comme pour toutes les responsabilités, religieuses ou autres, qui marquent le passage du statut d'enfant à celui d'adulte, la gradualité et la motivation sont deux règles d'or à observer pour mettre le pied du petit jeûneur à l'étrier et faire du Ramadan un synonyme non pas de privation et d'anxiété, mais d'épanouissement et de maturité spirituelle et psychologique.

Par Meriem Rkiouak (MAP)

Lutte contre les stéréotypes liés au genre dans l'enseignement

Les participants à un atelier organisé, dimanche à Fès, ont souligné la nécessité de lutter contre les stéréotypes liés au genre dans l'enseignement.

Intervenant lors de cette rencontre initiée par l'association "Moubadarate pour la protection des droits des femmes" en partenariat avec l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Fès-Meknès et la Commission régionale des droits de l'Homme, Nezha Gissi, chef de la division de la promotion des établissements d'enseignement à l'AREF a indiqué que la question du genre constitue l'un des principaux

axes de travail de l'académie au sein des établissements scolaires et dans leur environnement social.

Elle a ajouté que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la feuille de route 2022-2026 pour une école publique de qualité, concernant notamment l'éducation et l'égalité entre les sexes.

Elle intervient également, a-t-elle dit, en application du partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la Présidence du Ministère public, signé en mars 2021, portant sur l'obligation de la scolarisation pour réduire le décrochage scolaire

et dans le sillage de la Déclaration de Marrakech 2020 sur l'éradication de la violence contre les femmes et les filles et de la sixième campagne nationale sur l'utilisation sûre d'Internet dans les établissements scolaires.

De son côté, Mme Ilham Ouedghiri, membre du bureau de l'association Moubadarate pour la protection des droits des Femmes, a affirmé que l'enseignement représente un levier de changement social dans lequel les cadres pédagogiques jouent un rôle essentiel à travers notamment la déconstruction des stéréotypes de genre et la promotion d'un enseignement

inclusif et équitable.

Elle a souligné que ces stéréotypes se manifestent notamment à travers les contenus et les programmes scolaires, les interactions en classe, ainsi que l'orientation scolaire et professionnelle.

Le programme de l'atelier, qui visait à partager des expériences et à contribuer à l'élaboration d'un plan d'action pour renforcer l'égalité des sexes, a également permis de mettre en avant l'impact des stéréotypes de genre sur la réussite scolaire des élèves ainsi que le rôle des familles dans la promotion de l'égalité des chances dans l'école.



Le chaos et les larmes à Gaza après la reprise des frappes israéliennes



Des gigantesques explosions, des ambulances sirènes hurlantes, des corps éparpillés dans les rues : réveillés en pleine nuit, les habitants de la bande de Gaza ont revécu mardi le chaos des mois de guerre quand des frappes israéliennes massives se sont abattues sur leur territoire.

"Le sol est jonché de corps et de lambeaux de chair, les blessés ne trouvent aucun médecin pour les soigner", raconte Ramiz al-Amarin, un déplacé palestinien, depuis l'hôpital al-Ahli dans la ville de Gaza.

"Ils ont rallumé les feux de l'enfer dans Gaza", ajoute cet homme de 25 ans, qui s'est réveillé en sursaut sous sa tente quand les explo-

sions ont retenti.

"J'ai transporté plusieurs enfants de voisins, qui étaient blessés", poursuit-il, "mais il n'y avait plus aucun lit pour les accueillir."

Devant l'hôpital al-Ahli, qui fonctionne en dégradé en raison du blocage par Israël de l'aide humanitaire et du carburant, des dizaines de corps sont alignés.

Certains sont recouverts d'une couverture, des pieds nus dépassent. Assis près des débris, les proches ont l'air grave, parfois égaré.

"Je ne m'attendais pas à une reprise des combats, surtout après que Trump a dit qu'il ne voulait pas de guerre", commente M. al-Amarin.

Israël a mené dans la nuit les frappes les plus

intenses depuis le début de la trêve avec le Hamas, le 19 janvier, en accusant le mouvement islamiste de bloquer la suite des pourparlers et de refuser de libérer les otages retenus à Gaza.

Ce que le Hamas n'a cessé de démentir, accusant au contraire Israël de ne pas respecter l'accord.

Selon le ministère de la Santé du Hamas, ces frappes ont fait au moins 413 morts.

La Défense civile, qui assure les premiers secours, affirme depuis des semaines qu'elle manque de tout pour assister les Gazaouis, une population de 2,4 millions de personnes, exsangue après plus de 500 jours de guerre.

"Il n'y a pas de secours!", lance Jihan al-Nahal, une mère de famille qui vit dans le nord-

ouest de la ville de Gaza.

Elle dit que des proches de son quartier d'al-Nasr sont morts ou ont été blessés.

Alors qu'elle préparait le repas pris à l'aube durant le mois du ramadan, avant le début du jeûne quotidien, elle raconte avoir entendu les avions de l'armée de l'air israélienne survoler la ville.

"De gigantesques explosions ont éclaté, comme si c'était le premier jour de la guerre, des cris résonnaient partout, il y avait des flammes qui montaient et la plupart des victimes étaient des enfants".

"C'est une guerre d'extermination", lâche-t-elle, en condamnant Israël.

Près de chez elle, à Beit Hanoun, une localité proche de la frontière avec Israël, des habitants ont commencé à fuir, des sacs et des couvertures empilés sur leurs têtes, avant même que l'armée ne publie mardi matin un ordre d'évacuation.

Dans la ville de Gaza, également dans le nord, des habitants quittent une école transformée en abri pour déplacés. Une partie des bâtiments s'est effondrée après les frappes de la nuit.

Le visage fermé, une femme au milieu des ruines contemple les objets recouverts de poussière grise qui émergent au milieu des parpaings et des tiges de fer sortant des murs.

Dans le couloir longeant les salles de classe où s'entassaient les familles de déplacés, un homme s'éloigne, un matelas de mousse roulé sous le bras.

Alors qu'hélicoptères et drones militaires traversent encore le ciel, les Gazaouis avec lesquels l'AFP s'est entretenus sont encore en état de choc.

Pour certains, le temps semble s'être arrêté. A l'hôpital indonésien de Beit Lahia, une petite fille a les deux mains bandées.

Le visage couvert d'égratignures, elle regarde avec une tristesse indicible le visage de son très jeune frère, dépassant d'un sac mortuaire posé sur un brancard.

Autour d'elle, les adultes s'affairent, beaucoup pleurent. Une jeune femme au visage tordu par la douleur s'effondre en hurlant au milieu des cadavres.

Volker Türk : La colonisation de la Cisjordanie par Israël est un crime de guerre

Israël "doit immédiatement et entièrement" cesser la colonisation en Cisjordanie occupée et "évacuer tous les colons", a exigé mardi le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, qui accuse le pays de "crime de guerre".

"Le transfert par Israël de parties de sa propre population civile dans le territoire qu'il occupe constitue un crime de guerre", a accusé Volker Türk dans un communiqué.

"Israël doit respecter la décision de la Cour internationale de justice et cesser immédiatement toutes les nouvelles activités de colonisation, évacuer tous les colons du territoire palestinien occupé et réparer les dommages causés par des décennies de colonisation illégale", a ajouté M. Türk.

La Cisjordanie est un territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967.

Le responsable onusien s'exprimait à l'occasion de la publication d'un nouveau rapport

de ses services consacré au sort de la Cisjordanie occupée et de Jérusalem-Est sur la période courant du 31 octobre 2023 au 1er novembre 2024.

Depuis lors et l'instauration d'une trêve le 19 janvier dans la bande de Gaza entre Israël et le Hamas, l'armée israélienne a lancé une opération d'envergure en Cisjordanie, où les violences se sont considérablement accrues depuis le 7-October notamment perpétrées par des colons parfois aidés par les forces de sécurité israéliennes.

Le bilan établi par le Haut-Commissariat durant l'année couverte par le rapport est de 612 Palestiniens tués par les forces de sécurité et les colons tandis que sur la même période 24 Israéliens ont également trouvé la mort dans des attaques et affrontements avec des Palestiniens.

Depuis les 7-October et jusqu'au 14 mars de cette année, le ministère palestinien de la Santé fait état de 911 Palestiniens tués en Cis-

jordanie. Les données officielles israéliennes comptent au moins 32 morts dont des soldats dans des attaques palestiniennes ou lors d'opérations militaires.

"La politique de colonisation d'Israël, ses actes d'annexion et les législations et mesures discriminatoires connexes violent le droit international, comme l'a confirmé la Cour internationale de Justice, et portent atteinte au droit des Palestiniens à l'autodétermination", a encore souligné M. Türk.

Selon le rapport publié mardi, les douze mois sous revue marquent "une expansion significative des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est".

Citant des ONG israéliennes, le Haut-Commissariat estime que des mesures ont été prises pour mettre en oeuvre des plans de construction de plus de 20.000 unités de logement dans des colonies israéliennes nouvelles ou existantes rien qu'à Jérusalem-Est, tandis que 214 propriétés palestiniennes et

structures ont été démolies dans cette partie de la ville.

Plus de 10.300 unités au sein de colonies israéliennes existantes dans le reste de la Cisjordanie sont en cours de planification et 49 nouveaux avant-postes israéliens ont été établis, "un nombre sans précédent", souligne encore l'ONU.

"La frontière entre la violence des colons et celle de l'État [s'est] estompée jusqu'à disparaître, permettant ainsi une augmentation de la violence et de l'impunité", accuse encore le rapport, qui insiste sur les mesures prises par Israël pour militariser davantage le mouvement des colons.

Entre le 31 octobre 2023 et jusqu'au 1er novembre 2024, le Haut-Commissariat compte 1.779 structures palestiniennes démolies en Cisjordanie "pour +manque de permis de construire+, lesquels sont presque impossibles à obtenir pour les Palestiniens", entraînant le déplacement forcé de 4.527 personnes.

Tensions entre Paris et Alger

Réduire les visas de travail est une option



Réduire les visas de travail pour les travailleurs algériens pourrait faire partie des "réponses graduées" décidées par le gouvernement français après la fin de non-recevoir opposée par Alger à une liste d'Algériens expulsables fournie par Paris, a indiqué la ministre française du Travail mardi.

Après le rejet de cette liste, le ministre français de l'Intérieur Bruno Retailleau a promis lundi soir une "réponse graduée", en disant "regretter que l'Algérie refuse d'appliquer le droit international".

Interrogée mardi matin pour savoir si cela pouvait passer par une restriction des visas de travail pour les travailleurs

algériens, la ministre du Travail Astrid Panosyan-Bouvet a répondu: "Je pense que ça fait partie des ripostes graduées, effectivement".

"La première piste, c'est de regarder le traité de 2007 sur les visas pour ceux qui détiennent des passeports diplomatiques et qui viennent régulièrement en France", a-t-elle précisé.

Par ailleurs, "le traité de 1968 dont on a parlé montre que l'Algérie bénéficie aujourd'hui d'exonérations exceptionnelles qui pouvaient se justifier quelques années après les accords d'Evian (qui définissent les conditions de l'indépendance de l'Algérie, NDLR) mais qui ne se justifient plus aujourd'hui", a-t-elle ajouté.

Se disant "tout à fait favorable à la riposte graduée" évoquée par Bruno Retailleau, le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, a plaidé de son côté pour le rappel de l'ambassadeur français en Algérie et à la "fin des visas diplomatiques".

"Il faut mettre fin à cela. Il n'y a pas de raison que la France continue d'être généreuse avec ce pays", a-t-il martelé.

Fin février, le Premier ministre français François Bayrou avait menacé de "dénoncer" l'accord de 1968 qui donne un statut particulier aux Algériens en France, l'ancienne puissance coloniale, en matière de circulation, de séjour et d'emploi, si, dans un délai de six semaines, l'Algérie ne reprenait pas ses ressortissants en situation irrégulière.

Toutefois, début mars, le président français Emmanuel Macron avait paru vouloir jouer la carte de l'apaisement en se disant "favorable, non pas à dénoncer, mais à renégocier" cet accord.

Le refus de l'Algérie d'accepter plusieurs ressortissants sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français, dont l'auteur d'un attentat qui a fait un mort à Mulhouse (est de la France) le 22 février, a aggravé la situation.

La Pologne et les pays baltes vers un retrait du traité interdisant les mines antipersonnel

La Pologne et les trois pays baltes ont fait mardi un nouveau pas vers un retrait de la convention internationale interdisant les mines antipersonnel, en invoquant la nécessité de renforcer leurs défenses après l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

La Convention d'Ottawa de 1997 interdit l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel. Elle a été ratifiée par plus de 160 pays. La Russie, les Etats-Unis et la Chine n'ont pas adhéré à la Convention.

Dans un communiqué commun, les ministres de la Défense de la Pologne et des trois Etats baltes - Lituanie, Lettonie, Estonie - ont unanimement déclaré mardi que leurs pays devraient quitter la convention pour des raisons de sécurité.

"Avec cette décision, nous envoyons un message clair: nos pays sont prêts et peuvent utiliser toutes les mesures nécessaires pour défendre nos territoires et notre liberté", ont déclaré les quatre ministres dans un communiqué commun.

Varsovie, Vilnius, Riga et Tallinn, tous aliés fidèles de l'Ukraine et des pays frontaliers de la Russie, estiment que "depuis la ratification de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (Convention d'Ottawa), la situation en matière de sécurité dans notre région s'est substantiellement détériorée", selon les termes du communiqué.

"Dans cet environnement de sécurité instable marqué par l'agression de la Russie et la menace permanente qu'elle fait peser sur la

communauté euro-atlantique, il est essentiel d'évaluer toutes les mesures visant à renforcer nos capacités de dissuasion et de défense", ont déclaré les ministres.

Malgré leur décision, les quatre pays se sont dit "attachés au droit humanitaire international, y compris à la protection des civils pendant un conflit armé". "Nos nations continueront à défendre ces principes tout en répondant à nos besoins en matière de sécurité".

Anciennes républiques soviétiques, les trois pays baltes ont regagné leur indépendance de l'Union soviétique en 1991. La Pologne a, quant à elle, fait partie du camp communiste jusqu'à 1989. Les quatre pays sont aujourd'hui membres de l'Otan et de l'Union européenne.

Le ministre estonien des Affaires étrangères Margus Tsahkna a rappelé mardi dans un communiqué que Moscou n'a pas adhéré à la convention et "il n'est pas normal que nous nous interdisions d'utiliser des armes que la Russie est prête à utiliser contre nous".

Le ministère de la Défense de ce pays a cependant indiqué "ne pas prévoir 'actuellement d'utiliser des mines terrestres antipersonnel", dans un message publié sur X.

Pour le président du Parlement lituanien cette décision est "nécessaire compte tenu de la longueur de la frontière avec des pays qui ne nous sont pas favorables et de ce qui se passe en Ukraine".

"L'ennemi qui se bat n'est malheureusement lié par aucune convention", a déclaré Saulius Skvernelis à la presse à Vilnius.



Début mars, la Lituanie, a déjà quitté une convention internationale interdisant les bombes à sous-munitions en invoquant également ses préoccupations sécuritaires liées à la Russie.

Le ministère letton de la Défense a souligné mardi dans un communiqué que la Russie continue "de représenter une menace sérieuse pour la région, quelle que soit l'évolution des hostilités en Ukraine". "Il est possible de développer la production de mines antipersonnel relativement rapidement en Lettonie et dans d'autres pays de la région".

La ministre lituanienne de la Défense, Dovile Sakaliene, a indiqué la semaine dernière à Varsovie que la Finlande, également frontalière de la Russie, pourrait aussi prendre la décision de se retirer de la Convention d'Ottawa.

Les cinq pays avaient déjà signalé avoir en-

gagé une réflexion sur leur retrait de cette convention.

La semaine dernière, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'était dit "très inquiet" au sujet de ces annonces face au contexte européen de réarmement.

"Alors que les Etats semblent se préparer à la guerre (...), nous constatons avec inquiétude une remise en question" de ces deux "traités humanitaires": les conventions sur les armes à sous-munitions et sur l'interdiction des mines antipersonnel, a alors indiqué à la presse la cheffe juridique du CICR, Cordula Droegge.

Le retrait de la convention doit être approuvé par les Parlements des pays respectifs avant d'être notifié à tous ses autres signataires.

Le retrait ne prend effet que six mois après la notification.

Portrait



Donatella Versace

L'héritière tourmentée de son frère Gianni

La flamboyante Donatella Versace, qui va quitter fin mars la direction artistique de la maison milanaise fondée par son frère Gianni, a su garder la marque au firmament du glamour et du baroque.

Versace peut se résumer, dans l'imaginaire collectif, à une mode clinquante et provoca-

trice, à l'image de Donatella, soeur cadette de Gianni, fondateur en 1978 de la griffe à la tête de Méduse.

Mais en réalité, les connaisseurs sont unanimes pour louer le savoir-faire de l'entreprise restée familiale jusqu'en 2018, capable de prouesses techniques, ainsi que du talent de Donatella.

Elle a su, malgré de nombreuses années d'errance, renouveler le style Versace compromis par la disparition en 1997 de Gianni, assassiné devant sa luxueuse villa de Miami.

A la fois familière et distante, enthousiaste et anxieuse, la styliste aux yeux charbonneux, habituée des cabines à UV, incarnait la force du pouvoir tout en tremblant d'avoir usurpé le titre de son frère bien-aimé.

"Longtemps, j'ai eu le sentiment d'être arrivée là à cause d'une tragédie, non parce que je le méritais", avait-elle l'habitude de dire de sa voix nasale, avec une franchise déconcertante. "Je préférerais qu'il soit encore vivant et continuer à travailler avec lui".

Née le 2 mai 1955 à Reggio de Calabre, à l'extrême sud de

l'Italie, Donatella a grandi dans l'ombre de ses frères aînés Santo et Giovanni. Leur mère possédait un petit atelier de couture. Donatella, teinte en blonde dès son adolescence, servait de modèle vivant à Gianni.

Elle le suit à Florence pour des études de mode puis à Milan, où il fait ses débuts. "Muse et conseillère", selon ses propres mots, elle contribue par sa personnalité ardente à l'élaboration du style baroque de la griffe à la sensualité exacerbée.

L'Italienne moulée de cuir et perchée sur des talons vertigineux se distingue par son humour et son sens aigu de la communication : amie du tout-Hollywood, elle est l'une des premières à choisir des artistes comme égéries tels Madonna, Prince ou Elton John.

Et à comprendre l'importance des photographes (Avedon, Steven Meisel) et des top-models : la marque s'offre Naomi Campbell, Claudia Schiffer, Carla Bruni. "Ces nouveaux mannequins ont changé la mode et sont devenues des membres de la famille Versace", expliquait-elle dans un documentaire de Loïc Prigent.

Celle qui "adorait être entourée de mecs sublimes", se

marie en 1983 avec Paul Beck, un mannequin de la maison dont elle divorcera par la suite. Ils ont deux enfants, chéris par leur oncle, Allegra et Daniel.

Le meurtre de Gianni par un déséquilibré marque la fin de l'âge d'or de Versace. Dans son testament, il lègue 20% à Donatella, 30% à son frère et le reste à sa nièce, Allegra.

Donatella est catapultée à la tête de la création. Si elle a dirigé les campagnes de publicités et dessiné pour Versus, une des lignes de prêt-à-porter de la marque, elle n'est pas préparée à reprendre le flambeau de l'extravagant styliste.

Le milieu de la mode n'accroche pas : peu sûre d'elle, Donatella plonge dans une dépression et entraîne la maison de couture dans sa chute. Quand les autres griffes deviennent mondiales, Versace passe de l'équivalent d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires en 1996 à moins de la moitié en 2009.

Les magazines people se délectent de l'inquiétante métamorphose de son visage au gré des interventions chirurgicales mais aussi de l'anorexie de sa fille Allegra. Après des années d'addiction à la cocaïne, Dona-

tella est envoyée en 2004 par ses amis en cure de désintoxication.

La mauvaise passe prend fin avec l'arrivée en 2009 de Gian Giacomo Ferraris, le nouveau PDG. La marque se diversifie, ouvre des hôtels, vend des montres, du parfum, multiplie les marques de prêt-à-porter. Et revient sur les podiums de haute couture avec des robes té-

méraires. Sevrée, Donatella "reconnaît des erreurs", joue avec humour la carte de la survivante, assume ses looks "en forme d'armure (...) pour paraître redoutable". Lady Gaga, sa grande amie, l'invite dans une chanson-hommage à se moquer du qu'en-dira-t-on.

"Versace sera toujours Versace : glamour, sexy, luxe chic", résumait la Calabraise pour le quotidien français Libération. "Je n'ai jamais eu d'alternative ni pensé à un plan B. Tout dans mon existence a tourné autour de la mode et de Versace".

Après de 70 ans, elle n'abandonne toujours pas Versace puisqu'elle devient à partir du 1er avril l'ambassadrice en chef de la marque, dont elle superviser les activités philanthropiques.

Versace peut se résumer, dans l'imaginaire collectif, à une mode clinquante et provocatrice, à l'image de Donatella, soeur cadette de Gianni, fondateur en 1978 de la griffe à la tête de Méduse

Libé Ramadan

Jeûne et sommeil L'équation difficile



Cernes bleuâtres sous les yeux, bâillements à longueur de journée, maux de tête à répétition. En cette première moitié de Ramadan, Salma, 35 ans, a les traits tirés et le visage blême de fatigue.

"Pendant ce mois sacré, mon sommeil est profondément chamboulé, mes nuits sont hachées et mon humeur est chagrine", confie la jeune femme, en caressant mollement le front d'une

main tremblotante.

Le geste renseigne sur les efforts consentis, entre préparation des repas et tâches ménagères, par cette femme au foyer et mère de deux adolescentes pour satisfaire les caprices des siens, avant de tomber tardivement dans les bras de Morphée.

A l'instar de Salma, de nombreux jeûneurs peinent à trouver l'équilibre ténu entre jeûne et sommeil durant ce mois béni où le métabolisme est dérégulé et le cycle du sommeil mis à rude épreuve.

Et pour cause, le rythme quotidien est décalé au gré des repas pris à des heures inhabituelles durant les soirées ramadanesques qui, pour certains, s'allongent jusqu'au shour.

"Pour une hygiène de vie optimale, il est essentiel de veiller à respecter 7 à 8 heures de sommeil par jour, en dépit des différents changements qui s'opèrent pendant ce mois sacré, tant au niveau des habitudes que des horaires de travail", préconise Fouzia Kadiri, spécialiste des maladies du sommeil et psychologie médicale.

Selon elle, un sommeil non équilibré se répercute inéluctablement sur la performance des jeûneurs pendant la journée, notamment par des problèmes de vigilance, de manque de concentration et de somnolence, avec leur impact sur la vie professionnelle, familiale et sociale.

À l'opposé de Salma, Abderrahim, un commerçant de 33 ans, affiche une jovialité à toute épreuve. "Le Ramadan, dit-il, est le mois de l'année où je me

sens le plus actif".

Son secret ? "Je veille à respecter 8 heures de sommeil pour être alerte et productif durant la journée. Je ne me réveille pas au shour et je m'évertue à garder une alimentation saine et équilibrée", confie-t-il, avec un large sourire sur le visage.

Et il y a de quoi, explique de son côté le neurologue Hamid Ouhabi. Si le sommeil permet le repos et la restauration des fonctions essentielles du corps et de l'esprit, sa perturbation finit par altérer les capacités cognitives, entraînant des troubles de concentration et d'attention et réduisant ainsi la productivité au travail et dans l'apprentissage scolaire.

"L'inversion des rythmes alimentaires, notamment l'excitation apportée par la rupture du jeûne, complexifie le processus d'endormissement de même que l'ambiance festive du soir favorise un sommeil plus tardif", indique M. Ouhabi.

Ce changement d'habitudes induit, selon le praticien, une "dette de sommeil qui s'accumule et s'accroît avec les jours", causant souvent une perturbation du système métabolique et cardio-vasculaire, couplée à un risque de décompensation des troubles cardiaques ou de l'hypertension artérielle.

Et d'ajouter que la somnolence diurne excessive est une source de difficultés scolaires, professionnelles, familiales et sociales, et constitue, par ailleurs, une cause majeure d'accidents au travail et d'accidents de la route.

Abondant dans le même sens, Fou-

zia Kadiri, également présidente de l'Association marocaine du sommeil et de la vigilance, explique que le non-respect des horaires de sommeil laisse apparaître certains troubles pathologiques, dont les syndromes de retard de phase de sommeil et l'insomnie peuvent se prolonger au-delà du mois de Ramadan.

Certaines maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension artérielle sont exacerbées en cas de non-respect du régime alimentaire ou d'un décalage dans la prise de médicaments, poursuit-elle.

Si la finalité du jeûne est de détoxifier le corps et de nourrir la spiritualité, les tables du ftour chez nombre de jeûneurs sont démesurément garnies de plats copieux et sucrés, fait-elle observer, notant que la consommation alimentaire non modérée est responsable d'un sommeil de mauvaise qualité, "ce qui se répercute inéluctablement sur la santé physique, mentale et émotionnelle".

Sur la même lancée, M. Ouhabi recommande d'optimiser les heures de sommeil pendant le Ramadan, d'éviter les repas consistants juste avant de dormir et d'exercer une activité physique non intense durant la journée.

Au moment où les réseaux sociaux et l'addiction aux smartphones ne font qu'aggraver la dette de sommeil, il importe de faire de ce mois béni une pause annuelle d'introspection, de spiritualité, de piété et de cohésion sociale.

Par Maria Zoubeyr (MAP)

Pour une hygiène de vie optimale, il est essentiel de veiller à respecter 7 à 8 heures de sommeil par jour, en dépit des différents changements qui s'opèrent pendant ce mois sacré, tant au niveau des habitudes que des horaires de travail

Rachid Khaless : *Le calcul de l'écrivain est tout autre : il aspire à faire œuvre d'une matière qu'est la vie*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.

*Artiste et écrivain, Rachid Khaless est enseignant à l'université Mohammed V, à Rabat. Il a notamment publié en 2004, chez l'Harmattan, le recueil de poésie *Cantique du désert*, préfacé par Abdellatif Laâbi.*



Libé : *Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?*

Rachid Khaless : J'ai soumis deux fictions à deux éditeurs marocains : Pour qu'Allah aime Lou Lou et Quand Adam a décidé de vivre. Le hasard a voulu que ces deux romans soient publiés la même année, 2015, successivement par Marsam et La Croisée des chemins.

J'avais auparavant été révélé au public à travers deux recueils de poésie publiés en 2004 et 2009 à Paris. Il s'agit de *Cantiques du désert* et de *Dissidences*. Les lecteurs ont découvert le poète avant le romancier ! Vous l'aurez remarqué, le temps de la création n'est pas le temps de la publication ! L'Éden de grand-mère est un roman de jeunesse qui pourrait être publié dans un an ou deux.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

Le romancier est d'abord lecteur. Jeune étudiant, j'ai lu des classiques : Balzac, Flaubert ou Proust. L'émerveillement que je ressentais devant une page de Flaubert n'avait pas

d'égal. La phrase bien frappée, la puissance de l'image, la rigueur de la composition : tout ça me laissait sans voix. Mais le créateur que j'admire le plus est, sans conteste, Baudelaire. Ce poète a changé ma façon de voir le monde et la littérature. Il y a moins d'une décennie, j'ai découvert d'autres magiciens de la narration : Zweig et Murakami. Plutôt que de parler d'influence, j'évoquerais la notion de confluence.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Il est des écrivains qui ont développé ces rituels, une discipline. Je n'en fais pas partie. J'ai développé un autre instinct : écrire partout où je me trouve ! Cette façon de faire est la fille de la nécessité. J'écris très rapidement. Absoluthob, mon troisième roman a été écrit en 25 jours ! Cela dit, je pars toujours d'une idée. Dès que j'ai l'idée, j'exécute le travail de rédaction de façon rapide. C'est ma façon de faire.

«Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et

c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Le roman est l'échec de la vie, ai-je toujours dit. La narration magnifie la vie. Nos ancêtres ont toujours veillé à relater les faits et gestes de leur vie. Le romancier ne fait que cela : il se raconte des histoires ! Certes, il en tire du plaisir mais toute histoire naît de la nécessité. Un roman achevé est d'abord un texte nécessaire ! Le plaisir que j'éprouve à publier un texte romanesque ou poétique est la conséquence d'un travail acharné sur les mots. Il y a jubilation à écrire, mais avant tout ça, il y a injonction d'écrire. Le premier lecteur d'un romancier ou d'un poète se trouve être lui-même !

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

En réalité, j'ai un peu répondu à ça dans la réponse précédente. Le récit, qu'il corresponde à un genre ou un autre ; c'est-à-dire la fiction ou l'autobiographie, réenchante la vie. De l'auteur au lecteur, a lieu une «arnaque» double. Devant

le récit autobiographique, le lecteur cherche à retrouver le «mensonge» et devant le récit fictif, il espère retrouver la vérité des faits et la vraisemblance des personnages. Le calcul de l'écrivain est tout autre : il aspire à faire œuvre d'une matière qu'est la vie. Dans cette perspective, je suis peu proustien.

Cependant, la littérature, œuvre de l'imagination, peut procurer au lecteur comme à l'auteur, une jouissance, voire un voyeurisme, qui brouille les cartes. L'arnaque en question pourrait s'énoncer dans cette formule : faire de la vie une fiction consentie et du récit une vérité admise. Telle ambiguïté est le propre même de la littérature. En effet, toute littérature émane de l'être et tend vers la beauté, là où elle existe et là où elle pourrait croître.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

La certitude est la fille

légitime du discours. Or, le roman, à rebours de cette certitude, opère dans une région féconde : celle de l'interrogation, de la crise, de l'ambiguïté. Le discours est la maladie de toute littérature, la nôtre en l'occurrence. Certains jeunes écrivains (par l'âge et par l'expérience) se réclament du réalisme le plus cru. J'essaie de comprendre leur motivation mais j'ai du mal à la justifier. La vérité, relative ou manichéenne, n'est pas la chasse gardée de l'écrivain. On en ferait un prophète, ce qu'il n'est pas ! Cette idée est aussi vieille que l'est le romantisme. J'incline à soutenir l'idée d'un écrivain artisan. Le menuisier travaille sur du bois ; le romancier ou le poète sur des mots. Si l'artisan produit à l'identique ses modèles, le créateur, qui façonne les mots, son véritable matériau, en renouvelle la forme et la fin, constamment. Cette région de l'entre-deux, du jamais-fini, de l'indécis même est, sans conteste, ce qui fait la qualité d'une œuvre littéraire. L'œuvre littéraire (belle) est son horizon, le chemin, fondamentalement ambigu, est son pèlerinage, si j'ose dire.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub

Ce que l'on sait sur Manus, le nouvel assistant IA chinois

Manus, un nouvel assistant recourant à l'intelligence artificielle (IA), fait sensation en Chine, dans le sillage du succès de la startup chinoise DeepSeek parvenue à rivaliser avec ses concurrents américains.

L'AFP fait le point sur les particularités de ce nouveau programme.

Manus a été lancé la semaine dernière par la startup chinoise Butterfly Effect.

Dans une vidéo virale publiée sur YouTube, son cofondateur, Yichao "Peak" Ji, a salué la naissance du "prochain paradigme de la collaboration entre l'humain et la machine", "un aperçu de ce que pourrait devenir l'AGI", l'intelligence artificielle générale, une IA qui serait capable de réaliser toute tâche cognitive à la manière d'un être humain.

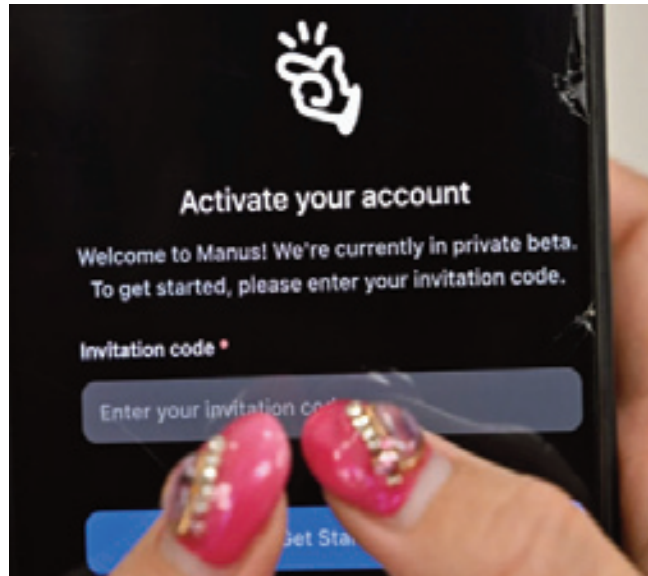
Uniquement accessible sur invitation, Manus a rapidement suscité l'engouement, avec plus de 170.000 membres déjà inscrits sur son serveur officiel Discord.

Ses créateurs expliquent que son nom provient de l'expression latine "mens et manus", qui signifie "l'esprit et la main", soit l'alliance de la connaissance et de l'action.

Manus serait en effet capable, via quelques simples instructions, d'accomplir des tâches complexes comme la création d'un guide de voyage personnalisé, affirme son site internet.

Manus est un agent IA et, à ce titre, ne joue pas dans la même cour que les assistants conversationnels de DeepSeek ou d'OpenAI (ChatGPT).

Ces derniers fournissent en effet "des réponses aux requêtes des utilisateurs via une interface de discussion", là où Manus "est capable d'exécuter des tâches en autonomie pour les utilisateurs", résume pour l'AFP Manoj Harjani, chercheur à la S. Rajaratnam



School of International Studies (RSIS).

Il peut par exemple "réserver des billets ou trier des CV", explique l'expert.

Par ailleurs, Manus adopte une approche différente en limitant l'accès à une version uniquement accessible sur invitation et en ciblant les entreprises, décrit à l'AFP Marina Zhang, professeure associée à l'Université technologique de Sydney.

"Cette exclusivité peut générer du buzz, mais elle risque aussi de limiter une adoption massive", anticipe-t-elle, à la différence de DeepSeek, qui est parvenu à se construire une large communauté en faisant le choix de l'open-source, donc à la mise en accès libre de son code de programmation.

Lors d'un test mené par l'AFP, Manus a mis beaucoup plus de temps à générer des réponses que DeepSeek ou ChatGPT, mais est parvenu à accomplir des tâches plus complexes, comme par exemple la création d'un site web personnalisé.

A la différence de Deepseek, qui propose sur plusieurs sujets des réponses conformes à la position du Parti communiste chinois, Manus a été en mesure de fournir des réponses précises et complètes sur des questions sensibles pour le pouvoir chinois.

Parmi ces sujets figure la répression meurtrière des manifestations de la place Tiananmen en 1989. Interrogé par l'AFP sur le sujet, le programme a

répondu que "le gouvernement chinois (avait) mené une répression violente contre les manifestants prodémocratie", avant de proposer six autres paragraphes détaillant l'événement.

Manus a également fourni une réponse détaillée sur les accusations de violations des droits humains par l'Etat-parti chinois dans la région du Xinjiang.

Interrogé sur sa sensibilité à la censure, Manus a répondu qu'il ne "censur(ait) pas intentionnellement les informations factuelles".

Manus "est centré sur l'exécution de tâches", et n'a probablement pas intégré un contrôle aussi strict du contenu comme l'ont fait DeepSeek et ChatGPT", estime Li Jianggan, fondateur de Momentum Works, un cabinet de conseil en technologie basé à Singapour.

Le succès de Manus dépendra désormais de sa capacité à s'adapter à la demande, estime Manoj Harjani.

Cependant, il ne faut pas le considérer comme "le prochain DeepSeek", car il s'agit de deux types d'applications différentes, ajoute-t-il.

Sa réussite reposera sur une combinaison entre "une puissance de calcul adéquate et une gestion efficace des défis techniques, éthiques et réglementaires", précise de son côté Marina Zhang.

Si ces défis sont relevés, Manus pourrait devenir "un acteur majeur dans le domaine de l'automatisation des entreprises", ajoute-t-elle.

Mais Manus est "loin d'être parfait" et n'est probablement pas ouvert aujourd'hui au grand public à des fins d'optimisation du programme, estime Li Jianggan.

Son succès futur reste donc "une grande inconnue", conclut-il.

Recettes

Gratins de poisson

Ingrédients :

400 g de coquilles St Jacques surgelées sans corail
1 kg de moules fraîches
300 g de lotte
1 homard surgelé (600g)
200 g de crevettes grises
2 échalotes
100 g de crème fraîche
200 g gruyère râpé
Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en boîte)

Préparation :

1. Décongeler les coquilles St Jacques, le homard et la bisque, les maintenir au frais
2. Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.
3. Cuire les moules, récolter aussi le jus.
4. Réserver tous les jus et faire pocher la lotte.
5. Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.
6. Ajouter la bisque de homard, le jus et la crème fraîche.
7. Mettre le tout dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère et faire gratiner.!



Quand un patio marocain à Buenos Aires offre un décor aux stories de créatrices de contenus

L'histoire commence dans une ruelle discrète de Buenos Aires, à la lisière du quartier de Palermo Soho, où des centaines de restaurants déploient l'offre gastronomique la plus vaste et la plus variée de la capitale argentine.

Loin du tumulte des avenues encombrées et de l'effervescence de cette grande métropole, des dizaines de créatrices de contenus argentines, curieuses et avides de découvertes, sont tombées sous le charme d'un lieu inattendu : un Patio marocain, havre de paix et de raffinement et témoin du faste et de la splendeur de l'architecture marocaine.

Presque simultanément et sans aucune coordination entre elles, ces créatrices de contenus, créditées de plusieurs centaines de milliers de followers, ont publié des contenus originaux sur « Patio Marruecos », inauguré récemment à l'initiative de l'ambassade du Maroc et de la 14^{ème} municipalité de Buenos Aires.

Kari, Vani, Vero et Pauli, quatre jeunes femmes argentines qui se définissent comme des créatrices de contenus sur les voyages, la gastronomie et le divertissement, racontent à la MAP avoir immédiatement succombé à l'enchantement du « Patio Marruecos ». La suite est une question de narration créative qui transmet une « émotion d'extase et de fascination ».

Le Patio qu'elles font découvrir à leurs milliers de followers est composé essentiellement d'une mosaïque de zellige finement ciselée et d'une fontaine typique des Ryads du Maroc.

La vidéo diffusée par les quatre influenceuses offre un spectacle saisissant et débordant d'énergie. Le murmure cristallin de la fontaine le dispute à la géométrie envoûtante du zellige. Les séquences des allées ombragées du Patio transportent le spectateur vers un ailleurs insoupçonné.

« Nous avons été surprises par l'architecture totalement disruptive » par rapport au quartier dans lequel le Patio a été implanté, reconnaissent-elles avec l'exaltation d'une première découverte.

Issues du secteur de la vente et du marketing, les quatre créatrices dégagent une synergie magique qui se reflète dans les



vidéos diffusées.

La vidéo sur le « Patio Marruecos » a été réalisée en trois temps (matin, après-midi et soir). « Notre idée a été de révéler la beauté changeante des lieux déclinée en des moments différents de la journée », réussissant à atteindre 115.000 vues en quelques jours seulement, se félicitent-elles.

Piquées par la curiosité pour une culture aux mille facettes, elles ont décidé d'explorer la gastronomie marocaine qui révèle, selon elles, l'âme d'un Royaume millénaire aux saveurs et aux senteurs fascinantes.

Sur une autre vidéo publiée quelques semaines plus tard, les créatrices argentines mènent leurs followers dans un voyage sensoriel à travers l'art culinaire marocain qui allie finesse et générosité.

Dès les premiers instants, leurs sens sont en éveil. L'une d'elles, spécialisée dans les expériences culinaires, ferme les yeux en humant les effluves épicées qui s'élèvent des plats. Ras el-hanout, cannelle, safran, coriandre... chaque arôme est une promesse, un prélude à une explosion de saveurs. Lorsque les premiers mets leur sont présentés – Pastilla aux poissons, un tajine de poulet au citron confit, un couscous aux sept légumes, un assortiment de briouates croustillantes fourrées aux amandes –

l'enthousiasme est à son comble.

Elles se font l'écho d'une interview accordée par l'ambassadeur du Maroc à Buenos Aires, qui loue l'attractivité du Maroc et les multiples facettes de sa culture millénaire.

Interrogée sur la signification de leur travail comme créatrices de contenus dédiés au tourisme et aux voyages, Karina, la camerawoman attitrée du groupe, a évoqué un « projet de vie » qui structure les liens entre elles et jette les bases d'une profession qu'elles s'apprennent à embrasser pour le restant de leurs vies.

L'enchantement de Heyremly, une autre créatrice de contenu aux 146.000 followers, raconte une histoire un brin différente, avec un enthousiasme intact.

« Le Patio marocain a retenu mon attention dès le début. Habitant dans le quartier et passant souvent par là, j'ai pu suivre sa construction étape par étape », raconte-t-elle à la MAP.

« C'est un espace qui non seulement enrichit Palermo Soho avec son esthétique marocaine, mais offre également une aire verte et paisible au milieu de la ville », poursuit-elle.

Elle a décidé de consacrer une de ses publications à ce lieu « de connexion (...) qui présente une combinaison unique de fontaines, d'arbres et d'herbes aromatiques. Son inspiration culturelle maro-

caine le rend particulièrement attractant », selon elle.

Comme la bande à Karina et Heyremly, au moins une quarantaine d'autres créatrices de contenus ont été attirées par le « Patio Marruecos ». Leurs stories, la plupart du temps sur fond de musique andalouse, dénotent un entichement presque révérencieux pour une architecture captivante, un design fascinant et une mosaïque complexe de zellige.

Elles racontent que les patios marocains sont bien plus que de simples espaces esthétiques : ils sont des lieux de rencontre, de méditation et des refuges à l'écart de l'agitation extérieure. Ces oasis sont le fruit d'une tradition marocaine où l'eau, le zellige et la végétation dialoguent en permanence pour créer un havre pour le corps et l'esprit.

L'emballage pour le Patio Marruecos, transmis à travers des vidéos dynamiques, s'est traduit dans certains cas par plus de 507.000 vues pour une seule story.

Ces créatrices de contenus, dont l'impact au sein de l'opinion publique n'est plus à démontrer, ne tarissent pas d'éloges sur l'harmonie de ce Patio marocain qui semble avoir traversé le temps et les continents pour se poser, intact, en plein cœur de la capitale argentine.

Rachid Mamouni (MAP)

Laâyoune à l'heure du 12^{ème} Festival du Madih

La 12^{ème} édition du Festival du Madih se tiendra, du 19 au 21 mars à Laâyoune, à l'initiative de la Ligue des musiciens hassanins pour le patrimoine et le développement social.

Organisé en partenariat avec la Direction régionale de la culture de Laâyoune-Sakia El Hamra, cet événement éclectique de trois jours vise à préserver le patrimoine du Madih et du Samaâ et à le rapprocher de ses mélomanes.

Ce rendez-vous culturel s'inscrit dans le cadre de la stratégie culturelle et artistique visant à revaloriser et à perpétuer les différents aspects de la culture hassanie. L'organisation de cet événement intervient également dans le cadre de la dynamique culturelle que connaissent les provinces du Sud du Royaume, et dans le sillage de la mise en œuvre des dispositions de la Constitution qui consacrent le hassani en tant qu'affluent de l'identité et de la culture marocaines.

A travers une programmation riche et variée puisant dans l'authenticité du Madih et Samaâ, cette 12^{ème} édition sera marquée par la participation d'une pléiade de poètes et de grands noms de l'art du Madih issus des trois régions du Sud du Royaume, outre un hommage qui sera rendu à de grandes figures de l'art du Madih,



en reconnaissance de leurs efforts visant à préserver et à promouvoir le patrimoine culturel hassani.

Cette manifestation culturelle est organisée avec le soutien notamment du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la

Communication (Département de la culture), de la wilaya de la région, du Conseil régional, de la commune de Foum El Oued, et de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud.

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage d'une exposition de l'artiste-peintre espagnol Mariano Bertuchi, intitulée "Mariano Bertuchi, images du Maroc (1903-1927)", aura lieu, le 8 avril à l'Institut Cervantès de Tétouan.

Cette exposition, organisée par Casa Mediterraneo (Maison de la Méditerranée), en partenariat avec l'Institut français du Maroc et l'Institut national des beaux arts (INBA) de Tétouan, en commémoration du 70^e anniversaire de la disparition de l'artiste, sera l'occasion pour le public de redécouvrir l'œuvre picturale de Bertuchi.

Elle offre également l'opportunité d'explorer des œuvres peu connues de Mariano Bertuchi, dont 8 toiles de la collection de l'Académie royale des beaux-arts de San Fernando (1903-1908).

Conférence

Le Centre culturel Iklyle de Tétouan organise, le 20 mars, une conférence culturelle sous le thème "Le théâtre et les espaces d'exposition". Cette rencontre sera animée par l'association "Atelier Al Feddane pour le théâtre et l'animation culturelle" de Tétouan.

Film

Le ciné-club virtuel "Rendez-vous avec le cinéma" de l'Institut Cervantès consacre sa deuxième séance au documentaire "Bidassoa, 2018-2023" réalisé par le chanteur et producteur Fermín Muguruza.

Le film raconte l'histoire poignante cachée dans la rivière Bidassoa, un témoignage douloureux des voix endormies des migrants qui ont essayé de trouver une vie digne ailleurs et n'y sont pas parvenus, indique l'Institut Cervantès de Tétouan.

Premier Festival international du film archéologique et patrimonial à Rabat

Le premier Festival international du film archéologique et patrimonial se tiendra du 23 au 26 avril prochain à Rabat, à l'initiative du Centre d'études et de recherches du patrimoine archéologique et anthropologique du Moyen Atlas (CERPAAM), sous le thème "Afrique du Nord : une réécriture de l'Histoire humaine".

Cet événement, organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et de la Wilaya de la région de Rabat-Salé-Kénitra, a bénéficié de la collaboration du Festival du film d'archéologie d'Amiens, créé en 1990, s'inscrivant ainsi dans les politiques actuelles de coopération culturelle franco-marocaine, indique un communiqué des organisateurs.

Le festival sera le premier rendez-vous des professionnels du cinéma documentaire, d'archéologie et du patrimoine en Afrique et

dans le monde arabe. Il rejoindra le réseau d'autres festivals similaires comme Amiens, Narbonne et Pech Merle (France), Oiasso (Espagne), Rovereto, Florence et Licodia Eubea (Italie), Athènes (Grèce), Nyon (Suisse), Split (Croatie) et Arkhaios (Etats-Unis).

Cette première édition, qui sera l'occasion de promouvoir et de valoriser le patrimoine culturel marocain, proposera une programmation riche et diversifiée à travers la projection de trente films documentaires, dont dix-huit en compétition, alors qu'un voyage archéologique visuel et sonore emportera le public à travers le temps aux quatre coins du monde à la recherche de nos ancêtres les plus lointains, relève-t-on.

La participation de la plupart des réalisateurs de documentaires ainsi que d'archéologues et d'historiens permettra à un large public de découvrir et de débattre de

différents sujets liés au patrimoine et à l'archéologie.

Principalement axé sur le bassin méditerranéen et la préhistoire, le festival sera inauguré par un documentaire mettant en lumière la découverte très médiatisée des plus vieux Homo sapiens, datant de plus de 315.000 ans, à Jbel Irhoud.

Le dynamisme de l'archéologie marocaine s'est manifesté par l'identification d'un site préhistorique de production de céréales à la fin du Néolithique (Oued Beht) et, plus récemment, par la mise au jour du premier village protohistorique connu du Maghreb (Kach Kouch, dans la province de Tétouan), notent les organisateurs du festival, expliquant que cette dernière découverte remet en question les idées reçues sur le développement des sociétés nord-africaines avant l'arrivée des Phéniciens.



Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

IL NOUS MET SUR LA PISTE	TOUR MALICIEUX	PLAINTES ÉCRITES	TRÈS COURT	EXPRIME LE MÉPRIS	ZÉRO LUTOPISTE	DÉSERT ROCHEUX	CUBE FLOUE
				ANGRELET			
PORTEUR DE CHARGE			BÉNÉFIQUE				DIFFUSER
			PÉDANT				
NÉGATIF					HYMNE	TERRE GRECQUE	
HÉLIUM		INSECTE		VOCABLE		EN SOMME	
						PLAT	
						QUARTIER D'ALÉP	
FÉLICITE	QUARTIER DE NASIK			VIGNE	ÉCIME APPELER DE LOIN		
POUR COLLER OU PIEDLER					CORNIARD EN TÊTE		FRIME
CLOPO							
VIVRES						ESTIMÉ	EN MARCHE
						PORTE	
LETTRES DE FÈS		PELER					
		COLLE					
DÉYONATION	EN SEPTEMBRE	NOTE	QUARTIER DE CAEN	CRACK	DONNE LE CHOC EN APARTÉ		EN OTAGE
BREAK					RELIQUAT		

Solution mots flechés d'hier

ANTINOMIQUE	LOT	SNIFFER	ILS	FLEURE	LIEAS	CUISTRES	NAV	TARISSEMENT	PINARD	OTI	NIET
ER	ER	ER	EA	S	S	S	UR	NOE	NO	FRELATE	GREVER

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssefi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

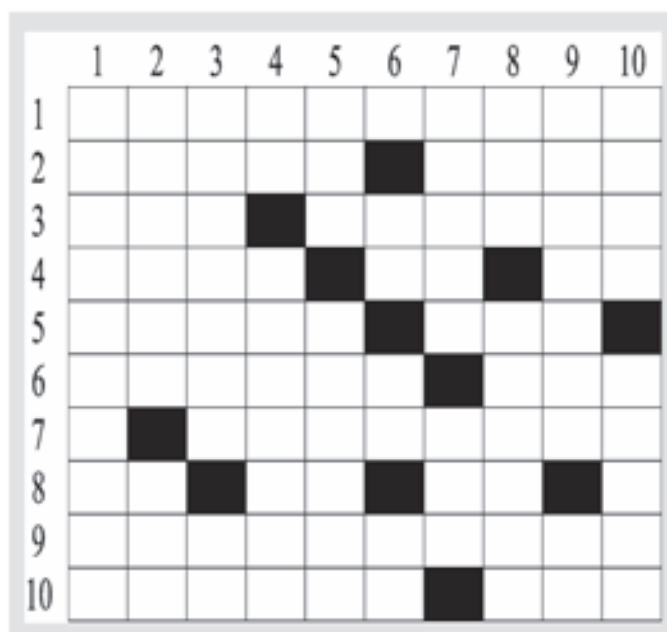
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Exercice du bon vieux temps
- 2- Fait de l'épate - Couleur
- 3- Difficile - Cordes vivantes
- 4- Poèmes chantés - Vieille langue - Sur une borne
- 5- Petit cigare - Grecque
- 6- Désappointées - Mondiale ouvrière
- 7- Essayée
- 8- Font la nœce - Liant - En dedans
- 9- Mangeurs de chair
- 10- Étonnée - Saison

VERTICALEMENT

- 1- Truisme
- 2- Examine - Pointe
- 3- Marque - Amon
- 4- L'absent - Bondissent
- 5- Pireil - Enclouée
- 6- Génisse - Sélénium - Outil d'ajustage
- 7- Dessiné - Nouveau
- 8- Porte charge - Prendre la laine
- 9- Champ de saules - Liant
- 10- Loch d'Écosse - Soumis à un troisième labour

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	1	4	2	8			3	5
			4	3	7			
							8	
1	4			7		6		
	6	7	4	8	3	5		
	8	9				2	7	
4								
		1	6	7				
6	3		1	5	2	7		

Moyen

7	3		4	1		6		
		2	9	7	4			
			8		2			
					7	8		
		7	4	8	3	6		
	4	8						
7	5							
		4	8	6	2			
9	1	7			4	5		

Difficile

	3			2		6		
9		7			4			
7		6	5					
6				5		1		
	7	9			2	3		
	1	8				6		
			3	6			9	
		5		7				3
6	4					5		

Expert

	4	8	5					
	2		9					
		9	2		5	6		
6				9				
		1	3		2			
		7					3	
3	4	6	1					
			8				7	
		4	3		6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	2	5	3	1	7	9	8	4
7	4	8	5	6	9	2	3	1
9	1	3	2	8	4	5	7	6
8	3	2	7	4	6	1	5	9
1	6	4	9	5	8	3	2	7
5	9	7	1	3	2	6	4	8
2	7	1	4	9	3	8	6	5
3	5	6	8	7	1	4	9	2
4	8	9	6	2	5	7	1	3

Moyen

2	1	8	4	6	7	5	3	9
5	6	7	9	1	3	2	8	4
4	9	3	5	8	2	7	6	1
1	4	5	8	3	6	9	2	7
6	7	9	2	5	1	3	4	8
3	8	2	7	9	4	1	5	6
7	5	6	1	2	8	4	9	3
8	2	1	3	4	9	6	7	5
9	3	4	6	7	5	8	1	2

Difficile

5	7	8	1	3	2	9	6	4
9	1	2	4	5	6	7	3	8
3	4	6	8	9	7	1	5	2
4	8	7	9	2	3	6	1	5
6	2	5	7	8	1	4	9	3
1	3	9	6	4	5	8	2	7
7	9	3	2	1	4	5	8	6
8	5	4	3	6	9	2	7	1
2	6	1	5	7	8	3	4	9

Expert

2	5	6	4	3	8	7	9	1
9	7	4	5	2	1	3	6	8
1	3	8	6	9	7	4	5	2
4	8	9	3	1	5	6	2	7
5	2	3	7	6	9	1	8	4
7	6	1	2	8	4	5	3	9
6	9	7	8	4	3	2	1	5
8	4	2	1	5	6	9	7	3
3	1	5	9	7	2	8	4	6

Vingt-quatrième chapitre

La duchesse organisa des soirées charmantes au palais, qui n'avait jamais vu tant de gaieté ; jamais elle ne fut plus aimable que cet hiver, et pourtant elle vécut au milieu des plus grands dangers ; mais aussi, pendant cette saison critique, il ne lui arriva pas deux fois de songer avec un certain degré de malheur à l'étrange changement de Fabrice. Le jeune prince venait de fort bonne heure aux soirées aimables de sa mère, qui lui disait toujours :

- Allez-vous-en donc gouverner ; je parie qu'il y a sur votre bureau plus de vingt rapports qui attendent un oui ou un non, et je ne veux pas que l'Europe m'accuse de faire de vous un roi fainéant pour régner à votre place.

Ces avis avaient le désavantage de se présenter toujours dans les moments les plus inopportuns, c'est-à-dire quand Son Altesse, ayant vaincu sa timidité, prenait part à quelque charade en action qui l'amusaient fort. Deux fois la semaine il y avait des parties de campagne où, sous prétexte de conquérir au nouveau souverain l'affection de son peuple, la princesse admettait les plus jolies femmes de la bourgeoisie. La duchesse, qui était l'âme de cette cour joyeuse, espérait que ces belles bourgeoises, qui toutes voyaient avec une envie mortelle la haute fortune du bourgeois Rassi, raconteraient au prince quelque une des friponneries sans nombre de ce ministre. Or, entre autres idées enfantines, le prince prétendait avoir un ministère moral.

Rassi avait trop de sens pour ne pas sentir combien ces soirées brillantes de la cour de la princesse, dirigées par son ennemie, étaient dangereuses pour lui. Il n'avait pas voulu remettre au comte Mosca la sentence fort légitime rendue contre Fabrice ; il fallait donc que la duchesse ou lui disparaissent de la cour.

Le jour de ce mouvement populaire, dont maintenant il était de bon ton de nier l'existence, on avait distribué de l'argent au peuple. Rassi partit de là plus mal mis encore que de coutume, il monta dans les maisons les plus misérables de la ville, et passa des heures entières en conversation réglée avec leurs pauvres habitants. Il fut bien récompensé de tant de soins ; après quinze jours de ce genre de vie il eut la certitude que Ferrante Palla avait été le chef secret de l'insurrection, et bien plus, que cet être, pauvre toute sa vie comme un grand poète, avait fait



vendre huit ou dix diamants à Gênes.

On citait entre autres cinq pierres de prix qui valaient réellement plus de 40.000 francs, et que, dix jours avant la mort du prince, on avait laissées pour 35.000 francs, parce que, disait-on, on avait besoin d'argent.

Comment peindre les transports de joie du ministre de la justice à cette découverte ? Il s'apercevait que tous les jours on lui donnait des ridicules à la cour de la princesse douairière, et plusieurs fois le prince, parlant d'affaires avec lui, lui avait ri au nez avec toute la naïveté de la jeunesse. Il faut avouer que le Rassi avait des habitudes singulièrement plébéiennes : par exemple, dès qu'une discussion l'intéressait, il croisait les jambes et prenait son soulier dans la main ; si l'intérêt croisait, il étalait son mouchoir de coton rouge sur sa jambe, etc., etc. Le prince avait beaucoup ri de la plaisanterie d'une des plus jolies

femmes de la bourgeoisie, qui, sachant d'ailleurs qu'elle avait la jambe fort bien faite, s'était mise à imiter ce geste élégant du ministre de la Justice.

Rassi sollicita une audience extraordinaire et dit au prince :

- Votre Altesse voudrait-elle donner cent mille francs pour savoir au juste quel a été le genre de mort de son auguste père ? Avec cette somme, la justice serait mise à même de saisir les coupables, s'il y en a.

La réponse du prince ne pouvait être douteuse.

À quel temps de là, la Chekina avertit la duchesse qu'on lui avait offert une grosse somme pour laisser examiner les diamants de sa maîtresse par un orfèvre ; elle avait refusé avec indignation. La duchesse la gronda d'avoir refusé ; et, à huit jours de là, la Chekina eut des diamants à montrer. Le jour pris pour cette exhibition des diamants, le comte Mosca plaça deux hommes sûrs auprès de chacun des orfèvres

de Parme, et sur le minuit il vint dire à la duchesse que l'orfèvre curieux n'était autre que le frère de Rassi. La duchesse, qui était fort gaie ce soir-là (on jouait au palais une comédie dell'arte, c'est-à-dire où chaque personnage invente le dialogue à mesure qu'il le dit, le plan seul de la comédie est affiché dans la coulisse), la duchesse, qui jouait un rôle, avait pour amoureux dans la pièce le comte Baldi, l'ancien ami de la marquise Raversi, qui était présente. Le prince, l'homme le plus timide de ses états, mais fort joli garçon et doué du cœur le plus tendre, étudiait le rôle du comte Baldi, et voulait le jouer à la seconde représentation.

- J'ai bien peu de temps, dit la duchesse au comte, je parais à la première scène du second acte ; passons dans la salle des gardes.

Là, au milieu de vingt gardes du corps, tous fort éveillés et fort attentifs aux discours du premier ministre et de la grande maîtresse, la duchesse dit en riant à son ami :

- Vous me grondez toujours quand je dis des secrets inutilement. C'est par moi que fut appelé au trône Ernest V ; il s'agissait de venger Fabrice, que j'aimais alors bien plus qu'aujourd'hui, quoique toujours fort innocemment. Je sais bien que vous ne croyez guère à cette innocence, mais peu importe, puisque vous m'aimez malgré mes crimes. Eh bien ! voici un crime véritable : j'ai donné tous mes diamants à une espèce de fou fort intéressant, nommé Ferrante Palla, je l'ai même embrassé pour qu'il fit périr l'homme qui voulait faire empoisonner Fabrice. Où est le mal ?

- Ah ! voilà donc où Ferrante avait pris de l'argent pour son émeute ! dit le comte, un peu stupéfait ; et vous me racontez tout cela dans la salle des gardes !

- C'est que je suis pressée, et voici le Rassi sur les traces du crime. Il est bien vrai que je n'ai jamais parlé d'insurrection, car j'abhorre les jacobins. Réfléchissez là-dessus, et dites-moi votre avis après la pièce.

- Je vous dirai tout de suite qu'il faut inspirer de l'amour au prince... Mais en tout bien tout honneur, au moins !

On appelait la duchesse pour son entrée en scène, elle s'enfuit.

(A suivre)

CESSION DES PARTS SOCIALES

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G. E tenu le 13 janvier 2025 L'AG de la Ste «ASDE» SARL» a décidé la ratification des cessions des parts sociales :

Cession de 330 parts sociales par : M. SALAH EJJANHANI

M. ABDERRAHIM ZINE CIN N° ID 64914 soit 170 PARTS.

M. HASSAN SABIRI, CIN N°BB137668 soit 160 PARTS

DEMISSION DE M. SALAH EJJANHANI, de la cogérance

Nomination de nouveaux Co-gérants :

- M. ABDERRAHIM ZINE, CIN N° ID 64914.

- M. HASSAN SABIRI, CIN N°BB137668

- Signature Séparée des co-gérants susmentionnés - Nouvelle répartition du capital.

- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts

- Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal n° RC 624997 a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21 février 2025. Sous N° 959418

Pour extrait et mention. La Gérance

N° 1566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 26J/INV/2025

du 11/04/2025 à 10H Le 11/04/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux

de la Direction Provinciale de MENPS d'EL JADIDA, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 26J/INV/2025 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE (2) DEUX LYCEES QUALIFIANTS : LYCEE QUALIFIANT AL QODS A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ET LYCEE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIR A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 90

000,00DhsTTC (Quatre Vingt Dix Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 800 000DhsTTC(Mille Huit Cent DirhamsToutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1567/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA

COMMUNE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° : 09/2025

Le : 15 Avril 2025 à 11: 00 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Deux Cent Trente Huit Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams, 00 CTS TTC. (2.238.480, 00 Dhs TTC).

Le cautionnement provi-

soire au profit de la Commune de Khénifra est fixé à la somme de : 44.000,00 Dhs (Quarante Quatre Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les fiches techniques ou les prospectus et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 1568/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SIDI BOUSSOUF
CERCLE OULD AMRANE
CABAT LAAGADHA-KHSD
C. T. DE LAAGADHA

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Commune de Laagadha

Année budgétaire (N) : 2025

En application de l'article 17 du décret n° 2-22-432 relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel triennal des marchés que la commune de Laagadha envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027.

1 Prestations de travaux

1.1 Année budgétaire : 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Entretien courant de bâtiments	Commune de Laagadha	50 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
2	Travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagadha	Commune de Laagadha	3 600 000,00	Appel d'offre ouvert national	Avant 31/12/2025	
3	Travaux d'aménagement des douars Ouled Boumat, Laagadha, Al Mers, Ouled Al Ouar, Ouled Saïd et Lagaba en aval à la commune de Laagadha.	Commune de Laagadha	9 000 000,00	Appel d'offre ouvert national	Avant 31/12/2025	
4	Travaux de mise à niveau au centre Laagadha au niveau RN N°1 et RP N° 3430 à la commune de Laagadha.	Centre de Laagadha	40 000 000,00	Appel d'offre ouvert national	Avant 31/12/2025	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

1.2 Année budgétaire: 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de construction des routes à la commune de Laagadha	Commune de Laagadha
2	Travaux d'aménagement des pistes et chemins à la commune de Laagadha	Commune de Laagadha

1.3 Année budgétaire: 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de construction des routes à la commune de Laagadha	Commune de Laagadha
2	Travaux d'aménagement des pistes et chemins à la commune de Laagadha	Commune de Laagadha
4	Amenagement chemins (sidi Ismail boucharbi)	Douar Ouled s/Laiba
5	Amenagement chemins Lagaba	Douar Lagaba

2 Prestations de fournitures.

2.1 Année budgétaire: 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Achat de petit matériel fungible de décoration et de pavélement.	C. Laagadha	40 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	Commune de Laagadha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
3	Entretien et réparation courant de matériel informatique	Commune de Laagadha	1 500,00	BC	Avant 31/12/2025	
4	Entretien et réparation courant de matériel et mobilier de bureau.	Commune de Laagadha	1 500,00	BC	Avant 31/12/2025	
5	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Commune de Laagadha	40 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
6	Fourniture pour matériel technique et informatique	Commune de Laagadha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
7	Achat des produits infectants pesticides et insecticides	Commune de Laagadha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	

8	Achat de produits désinfectants	C. Laagadha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
9	Achat de produits de vaccination	Commune de Laagadha	40 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
10	Achat d'arbres et de plantes	Commune de Laagadha	20 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
11	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	Commune de Laagadha	50 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
12	Achat d'enceinte (6 m x 12 m)	Commune de Laagadha	45 000,00	BC	Avant 31/12/2025	
13	Achat des ordinateurs portables	Commune de Laagadha	39 196,43	BC	Avant 31/12/2025	
14	Achat de matériel et mobilier de bureau	Commune de Laagadha	200 000,00	BC	Avant 31/12/2025	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

2.2 Année budgétaire: 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de petit matériel fungible de décoration et de pavélement.	Commune de Laagadha
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	Commune de Laagadha
3	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Commune de Laagadha
4	Fourniture pour matériel technique et informatique	Commune de Laagadha
5	Achat de produits désinfectants	Commune de Laagadha
6	Achat de produits de vaccination	Commune de Laagadha
7	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	Commune de Laagadha

2.3 Année budgétaire: 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de petit matériel fungible de décoration et de pavélement.	Commune de Laagadha
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	Commune de Laagadha
3	Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés.	Commune de Laagadha
4	Fourniture pour matériel technique et informatique	Commune de Laagadha
5	Achat de produits désinfectants	Commune de Laagadha
6	Achat de produits de vaccination	Commune de Laagadha
7	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	Commune de Laagadha

3 Prestations de services.

3.1 Année budgétaire: 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle TTC	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Etude technique et suivi : 1) Travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagadha. 2) Travaux d'aménagement des douars Ouled Boumat, Laagadha, Al Mers, Ouled Al Ouar, Ouled Saïd et Lagaba en aval à la commune de Laagadha. 3) actualisation de l'étude existante des travaux de mise à niveau du centre de la commune Laagadha et addition le tronçon de RP 3430	Commune de Laagadha	700 000,00	Appel d'offre ouvert national	Avant 31/12/2025	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

3.2 Année budgétaire: 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude technique et suivi des travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagadha.	Commune de Laagadha

3.3 Année budgétaire: 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude technique et suivi des travaux d'aménagement des chemins et pistes au territoire de la commune de Laagadha.	Commune de Laagadha

- YARNS HOUSE - SARLAU CAPITAL DE 100.000,00 DH Groupe Attakadoum GH2-17 ETG 2, Sidi Bernoussi-Casablanca - NOMINATION DE GERANCE -

I- Aux termes des actes sociaux établis lors tenue Assemblée générale du 25 Janvier 2025 à Casablanca, il a été adopté les Résolutions sociales suivantes :
- Démission de la Gérance en exercice de la société jusqu'à la tenue de FAGO du 25/01/2025 ; et
- Nomination de la nouvelle Gérance assurée par M. CHARAIBI Wadi- cin BE 67143, avec les pleins pouvoirs statutaires et pouvoirs de signature sociale; à compter du 25/01/2025, et pour une durée de trois ans à l'échéance du 25/01/2028.
- Accomplissement des fo-

malités légales II/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 07 Mars 2025, sous N° 962243. Pour Mention LA GERANCE

N° 1627/PA
CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " VIGIA MAROC " S.A.R.L.
Siège Social : NR 20 1er ETAGE LOT EL BASSA- TINE 2 BOUZHNIKA
Les Associés :
- Mr. KARIM MATRAOUL

apporteur en numéraire 51 000,00 DHS soit 510 parts sociales.
-Mr. ROBERTO CARLOS SANCHEZ GABRIEL PINILLA, apporteur en numéraire 49.000,00 DHS soit 490 parts sociales

Objet :
- COMMERCIALISATION DES PIECES DU MATE-RIELS ROULENT);
- IMPORT ET EXPORT ;
- ENTRETIEN ET REPA- RATION DES PNEUS.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. KARIM MATRAOUI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de lère instance Bensli- mane sous le N° 164 RC N°9375.
N° 1571/PA

مشروع قرار لرئيس مجلس جماعة أولاد عزوز رقم 28 فبراير 2025
مخطط حدود الطرق لتتح الطريق رقم OA09 و تعيين التعل الأرحية المراد بوج ملكيتها لا تسويجه هذه الصلابة.

طيلة مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر مشروع القرار الوارد معه أسفله في المجلدة الرسمية . يودع ملف البحث المتعلق بمشروع القرار والتصميم للملح به مشرف وأمسجل لدى لتعيين اللاصحات والتصريحات ومن إنشاده الصوم بقر جماعة أولاد عزوز خلال لوفات الصل الاصحابية.

إن رئيس مجلس جماعة أولاد عزوز
باد على القانون المنتهي رقم 113.14 المتعلق بالمعاملات الصادر بتعليمه الظهير الشريف رقم 1.15.85 بتاريخ 30 رمضان 1436 (07 يوليو 2015).
و على القانون رقم 7.81 المتعلق بوج الملكية لأبل للتمة الملة و بالاحلال الموات الصادر بتعليمه الظهير الشريف رقم 1.81.254 بتاريخ 11 رجب 1402 (6 مايو 1982).

و على القانون رقم 12.90 المتعلق بالتصير الصادر بتعليمه الظهير الشريف رقم 1.92.31 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992) كما وقع تنويده وجمه.
و على القانون رقم 37.19 المتعلق بنظام الاملاك العقارية الصادر بتعليمه الظهير الشريف رقم 1.21.74 بتاريخ 3 ذي الحجة 1442 (14 يوليو 2021).
و على المرسوم رقم 2.82.382 الصادر في 02 رجب 1403 (16 أبريل 1983) بتطبيق القانون رقم 7.81 المنشر إليه أطلار.
و على المرسوم رقم 2.92.832 الصادر في 27 ربيع الآخر 1414 (14 أكتوبر 1993) بتطبيق القانون رقم 12.90 المنشر إليه أطلار.
و على محضر اجتماع مجلس جماعة أولاد عزوز خلال دورته الاصطفائية للشقة بتاريخ 17 دجنبر 2024.

قرر ما يلي :
لذاة الأول : مخطط حدود الطرق لتتح الطريق رقم OA09 و تعيين بادا على ما ذكر التعل الأرحية المراد بوج ملكيتها لا تسويجه هذه الصلابة المينة في المجلد أسفله و المرسومة حدودها في التصميم للملح بأصل هذا القرار.

أبواب التعل الأرحية والتصميم	مربوها العقارية	أبواب التعل الأرحية والتصميم	التمة الاصحابية	التمة الاصحابية	ملاحظات
1	T12064/D	إبادة انخلوت ومن سها	44528	0	2294
2	T14931/C	جد القرم خور	60354	0	407
3	T3443/33			1646	2982
4	T1939/33	كح وسون جد العوز وسون	13455	570	2609
5	T1939/33		3142	1152	1990
6	T1184/33	كح وسون حسن وسون	34954	1269	0
7	T3894/43	سهد نوسر حة لابي	67	382	53
8	T977/43	حداة لوان بنت الحسن	4833	351	55
9	R4088/43	فركة الشاسي حوامع فرهم	308	223	
10	غير مخطط		870	654	216

لذاة الثانية :
ينشر هذا المشروع بالمجلدة الرسمية.
محمد أولاد عزوز في 28 فبراير 2025

رئيس جماعة أولاد عزوز
يوسف مومند
N° 095/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELIM OUEJDA
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG



AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2025/BP

OBJET : Achat de matériels de construction au profit de la Société Rimal Tighzart SNC à Assa

Nous portons à la connaissance du public que modification ont été portées sur :

1. MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLS :

Report de la date d'ouverture des plis au 31 MARS 2025 à 12h15 au lieu du 20 MARS 2025 à 12h15

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N° 1570/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° : 07/2025/SDR

Le 11/04/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sia au Boulevard Derfoul N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°07/2025/SDR :
CONSTRUCTION DU BARRAGE JMAM LANSAMDA PROVINCE TAOURIRT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 DH (soixante mille dirhams 40 centimes)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 241 372,40 DH TTC (quatre millions deux cent quarante et un mille trois cent soixante-deux dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des article 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 19 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
F	3	F1,F4

Visite de lieu :

Le 28/03/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune de MECHRAA HAMMADI

N° 1569/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ
N° Ber 11/2025

Le Jeudi 03 Avril 2025 à Dix heure (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N° 11/2025 sur offres de prix pour :
PLAN DE CAMPAGNE 2025: FOURNITURE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE L'EMULSION DE BITUME POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA D.P.E.T.L DE BERKANE (PROVINCE DE BERKANE).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Deux Cent Mille Neuf cent quarante Dirhams, 00 cts

TTC (200.940,00DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 1572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°05/2025
Le 17/04/2025 à 11h00, il sera procédé au bureau du président, de la commune d'AIN EL AOUDA, sise à l'avenue Mohammed VI à Ain El Aouda, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
L'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE VOIES URBAINES A HAY
N° 1573/PA

ENNAICER A AIN EL AOUDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10 000,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent dix mille dirhams toutes taxes comprises (510 000,00 Dhs T.T.C)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le dossier technique comprenant l'original du certificat d'agrément ou sa copie certifiée conforme à l'original dans le domaine D17.
Une visite des lieux sera organisée le 10/04/2025 à 11h, la rencontre aura lieu au siège de la commune (service technique).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 1573/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 04/2025

Le 15/04/2025 à 11H00, il sera procédé dans le bureau du président de la commune D'AIN EL AOUDA sis au boulevard MOHAMED VI, au Centre Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :
TRAVAUX D'INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE A AIN EL AOUDA.

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : douze millions cent vingt sept mille six cent quinze DIRHAMS et 20 cts TTC
(12 127 615,20 DHS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
DEUX CENT MILLE DIRHAMS (200 000 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J: ELECTRICITE	1	J4. Travaux d'éclairage public

Pour les entreprises non installées au Maroc LE dossier technique comprenant les pièces citées à l'article 5-B-b.

Les concurrents peuvent déposer les fiches techniques et les certificats exigés par le dossier d'appel d'offres au service des marchés de la commune avant le 14/04/2025 à 16h30 min, ou séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de consultation.

N° 1574/PA

المملكة المغربية
وزارة الثقافة والتواصل
مجلس الشباب
ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Avis rectificatif et report de l'appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres des prix N° 17/ 2025

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres des prix N° 17/ 2025 Relatif à L'ORGANISATION DES CONFERENCES DE PRESSE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION- DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE, publié au journal libération n° 10464 du 18/03/2025 page 19 que la date d'ouverture des plis est reportée :

Aut lieu de

Le 28 Mars 2025 à 11 h , Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : L'ORGANISATION DES CONFERENCES DE PRESSE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION- DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE.

Lieu

Le 03 Avril 2025 à 10 h 30 mn, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : L'ORGANISATION DES CONFERENCES DE PRESSE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION- DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE - EN LOT UNIQUE.

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 1575/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Tanoute



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
وكالة الحضرية لتازة تانتوت

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Agence Urbaine de Taza-Tanoute
Année budgétaire (N) : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Urbaine de Taza-Tanoute envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027, est présenté ci-après :

A) Prestations de travaux : Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux d'Aménagement Périmètre du siège de l'Agence Urbaine de Taza-Tanoute	Taza	600.000,00	A.O.O	MAI	

Présentation agrégée des principales projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes : Années budgétaires 2026 et 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Nasir	

B) Prestations de fournitures : Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de Mobilier de bureau	100.000,00 Dhs	Taza	A.O.O	MAI	Riser et
2	Acquisition de matériels informatiques	600.000,00 Dhs	Taza	A.O.O	Octobre	Riser et
3	Acquisition de matériels de bureau	100.000,00 Dhs	Taza	A.O.O	Octobre	Riser et
4	Acquisition de matériels technique	50.000 Dhs	Taza	A.O.O	Octobre	Riser et

Présentation agrégée des principales projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes : Années budgétaires 2026 et 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de matériel technique, de logiciels et de matériel informatique	Agence Urbaine de Taza-Tanoute
2	Achat de fournitures de bureau	

C) Prestations de services/études : Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Prestation de gestionnaire des locaux de l'AUTT pour les années 2025-2026 et 2027.	500.000,00 Dhs	Taza	A.O.O	MAI	-
02	Prestation de nettoyage des locaux de l'AUTT pour les années 2025-2026 et 2027.	250.000,00 Dhs	Taza	A.O.O	MAI	-
03	Prestation d'Audit comptable et financier	50.000,00 Dhs	Taza	A.O.O	MAI	-
04	Evaluation de primes de vos adhérents pour la ville de tanoute et de certains centres relevant des provinces de Taza et Tanoute	1.000.000,00	Taza	A.O.O	Octobre	

Présentation agrégée des principales projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes : Années budgétaires 2026 et 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Evaluation de primes de vos adhérents pour certains centres relevant des provinces de Taza et Tanoute	Provinces de Taza-Tanoute



Avenue HASSAN BAYLAK B.P 1211 Taza-Tanoute Tél: 05 35 28 50 41 / 05 28 28 51 15 Fax: 05 35 28 51 12
E-mail : autt@maroc.ma / Site Web : www.autt.ma

N° 096/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
8000

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Le Gouverneur de la Province de Khénifra
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le Gouverneur de la Province de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mode de publication	Observations
BG						
1	Travaux d'aménagement des bâtiments scolaires : Division des Equipements, Division de l'Urbanisme et de l'Environnement, Division des Ressources Humaines et services rattachés de la Division des collectivités territoriales au siège de la Province de Khénifra.	2 000 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	-
2	Travaux de réhabilitation de réseaux électriques, réseaux informatiques, réseaux téléphoniques, système de sécurité incendie, et générale au siège de la Province de Khénifra.	1 000 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	-
3	Travaux d'installation de système de climatisation au siège de la Province de Khénifra.	2 000 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	-
4	Travaux d'aménagement et d'installation des postes de commandement. Province de Khénifra.	1 270 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
5	Travaux de construction de siège de Cédit Lamouchan.	2 500 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	-
INDH						
1	Travaux d'aménagement de matériel de centre d'accueil pour les personnes âgées en situation précaire à la ville de M'Hamdi.	600 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
2	Travaux d'entretien de Dar Talli au site de Ligne Quatrième Niveau 1 à la commune Sidi Aï Rahou.	1 300 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
3	Travaux d'aménagement de centre des personnes âgées à la ville de Khénifra.	50 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
4	Travaux de réaménagement de l'accueil Dar Talli au centre des personnes âgées à M'Hamdi.	500 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
5	Travaux d'aménagement de Dar Talli Site Ou Hammou Deyou à Khénifra.	100 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
6	Addition en son profit de deux bureaux, élève et Broche à la CT Aï Sidi.	300 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
7	Travaux d'aménagement de la zone morte vers zone Kar Aï Aï à la CT Our Rahou.	700 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
FDR						
1	Achèvement des travaux de construction de l'école primaire au centre Tighenine.	1 700 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
2	Achèvement des travaux de construction de l'école primaire au centre Moulay Bouazza.	800 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
3	Achèvement des travaux de complémentation de la voie de cimentation de centre zone Mass à la commune Agajouan Agajou.	1 600 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement et d'installation au siège de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Travaux d'aménagement et d'installation des postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
3	Travaux de construction des postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
4	Travaux d'aménagement et d'installation des logements Administratifs relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
5	Travaux de construction des logements Administratifs relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement et d'installation au siège de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Travaux d'aménagement et d'installation des postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
3	Travaux de construction des postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
4	Travaux d'aménagement et d'installation des logements Administratifs relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
5	Travaux de construction des logements Administratifs relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

b) Prestations de Services :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mode de publication	Observations
BG						
1	Actes de fourniture de bureau, papeterie et d'imprimés destinés au fonctionnement du secrétariat général et des Postes de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	500 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
2	Actes de fourniture pour le matériel technique et informatique destinés au Secrétariat Général et aux Postes de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	100 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
3	Actes de matériel et mobilier de bureau destinés aux postes de commandement. Province de Khénifra.	600 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
4	Actes de matériel informatique destiné au poste de Commandement. Province de Khénifra.	200 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
INDH						
1	Acquisition des villages destinés à l'alimentation de la population rurale en eau potable. Province de Khénifra.	400 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
2	Acquisition d'articles paramédicaux et des appareils d'aide à la marche au profit des personnes à besoins spécifiques à la Province de Khénifra.	400 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
3	Acquisition de deux ambulances agricoles pour personnes en situation de précarité domiciliées au centre hospitalier Provincial de Khénifra.	800 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
4	Acquisition de trois (3) ambulances agricoles au profit des communes : Tali Amer, El Bouj et Ali Sidi.	1 500 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre	-
5	Équipement de centre des personnes âgées à la ville de Khénifra.	50 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
6	Équipement de centre de qualification et de formation de la femme rurale au centre (S-B).	100 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
7	Équipement de Dar Talli Aï Sidi et Dar Talli Site Ou Hammou Deyou à Khénifra.	100 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
8	Équipement de web site pour les produits locaux à la ville de Khénifra.	2 500 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise
9	Équipement de Matériel d'accueil à Dar Talli au centre Sidi Aï Rahou.	200 000,00	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} trimestre	Révisé à la suite de la lettre et moyenne entreprises, à la coopération, à l'union des coopératives et à l'auto-entreprise

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Actes de fourniture de bureau, papeterie et d'imprimés destinés au fonctionnement du secrétariat général et des Postes de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Actes de fourniture pour le matériel technique et informatique destinés au Secrétariat Général et aux Postes de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
3	Actes de matériel et mobilier de bureau destinés aux postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
4	Actes de matériel informatique destiné au poste de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Actes de fourniture de bureau, papeterie et d'imprimés destinés au fonctionnement du secrétariat général et des Postes de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Actes de fourniture pour le matériel technique et informatique destinés au Secrétariat Général et aux Postes de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
3	Actes de matériel et mobilier de bureau destinés aux postes de commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
4	Actes de matériel informatique destiné au poste de Commandement relevant de la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

c) Prestations de Services :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Études liées aux travaux de construction des postes commandement à la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Études liées aux travaux de construction des logements Administratifs à la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Études liées aux travaux de construction des postes commandement à la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Études liées aux travaux de construction des logements Administratifs à la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Études liées aux travaux de construction des postes commandement à la Province de Khénifra.	Province de Khénifra
2	Études liées aux travaux de construction des logements Administratifs à la Province de Khénifra.	Province de Khénifra

SALMI TRANS.CONT - S.A.R.L.AU -

Cession des parts sociales - Mise à jour des statuts.

En date du 03/01/2025, L'associé de la société dite SALMI TRANS.CONT - S.A.R.L.AU - au capital de 100.000,00 dhs, s'est réuni en AGE, au siège social à Douar Ouled Ben Sbaa Rmel Rhaouana, Souq Larb'a, a procédé les modifications suivantes :

1. Mr AHMED ES-SALEMY a cédé les mille (1000) parts sociales qu'il détient dans le capital de la société - SALMI TRANS.CONT sarl au -, au prix nominal de cent (100)dhs chacune au profit Mr ABDELFAHATTAH EL HAJJAJY, titulaire de la CIN N° ES60485 qu'il l'accepte et la démission de Mr Ahmed ES-SALEMY de ses fonctions de gérant de la société et nomination de Mr ABDELFAHATTAH EL HAJJAJY comme nouveau gérant unique de la société.

2. Modification des articles 6 et 7 des statuts en conséquence ;

3. Mise à jour des statuts ; Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de 1ère Instance de Souq Larb'a, le 10/03/2025 sous le n°35/2025/27383.

N° 1577/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°15/2025/DA

Le 15/04/2025 à 10 h30 il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix

n°15/2025/DA du 15/04/2025 pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES AMENAGEES ET DES OUVRAGES DANS LES PERIMETRES IRRIGUES DES DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Millions Six Cent Soixante Dix Mille Deux Cent Soixante Deux Dirhams Quarante Centimes (3.670.262,40) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante Mille (60 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 08/04/2025 à 10 heures et le départ est à partir du siège de FORMVAD.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.

N° 1578/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 17/2025/SMG

RESERVE AUX TPE, PME, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES

ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 15/04/2025 à 12 h, il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°17/2025/SMG du 15/04/2025 pour :

ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE SONORISATION POUR L'ORMVA DES DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent soixante dix neuf mille quarante (479.040,00) Dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille (9.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de l'ORMVAD sis au 16-Avenue Mohammed VI à El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.

N° 1579/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE SEBT GZOUALA

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : COMMUNE SEBT GZOUALA PROVINCE DE SAFI

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune sebt gzouala envisage de lancer pour l'année 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

-A- prestations de travaux

N	OBJET	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOI DE PUBLICATION	OBSERVATIO N
1	Travaux d'aménagement du souk hebdomadaire	SEBT GZOUALA	300.000,00	MC	MAI	

-B- prestation de fournitures

N	OBJET	LIEU DE LIVRAISON	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOI DE PUBLICATION	OBSERVATIO N
1	Achat de matériel d'entretien De l'éclairage public	SEBT GZOUALA	250.000,00	BC	AVRIL 2025	
2	Acquisition d'une voiture pick-up	SEBT GZOUALA	237.000,00	BC	AVRIL 2025	
3	Achat de 02 tentes cablot	SEBT GZOUALA	39.400,00	BC	AVRIL2025	
4	Acquisition des matériels techniques	SEBT GZOUALA	39.400,00	BC	AVRIL 2025	
5	Fourniture de bureau, produit d'impression, papeterie, et logiciels	SEBT GZOUALA	300.000,00	BC	MAI 2025	
6	Fourniture pour matériel technique et informatique	SEBT GZOUALA	60.000,00	BC	JUN 2025	
7	Achat de pesticide et insecticide	SEBT GZOUALA	40.000,00	BC	JUN 2025	

-C- prestation de service

N	OBJET	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOI DE PUBLICATION	OBSERVATIO N
1	Frais d'hébergement de restauration et de réception	SEBT GZOUALA	300.000,00	BC	AVRIL 2025	
2	Entretien et réparation de véhicules et engins	SEBT GZOUALA	300.000,00	CONVENTIO N	MAI 2025	
3	Etude générale	SEBT GZOUALA	432.000,00	BC	MAI 2025	
4	Frais d'étude technique et d'analyse	SEBT GZOUALA	100.000,00	BC	MAI 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire : 2025

-A- prestations de travaux

N	OBJET	LIEU D'EXECUTION
01	Travaux d'aménagement d'abattoir	SEBT GZOUALA

-A- prestations de fournitures

N	OBJET	LIEU DE LIVRAISON
1	Fourniture de bureau, produit d'impression	SEBT GZOUALA
2	Achat de matériel de restauration	SEBT GZOUALA
3	Achat de matériel d'entretien	SEBT GZOUALA
4	Fourniture de matériel technique et informatique	SEBT GZOUALA

-A- prestations de services

N	OBJET	LIEU DE LIVRAISON
1	Frais d'hébergement et de restauration et de réception	SEBT GZOUALA
2	Entretien et réparation de véhicules et engins	SEBT GZOUALA

Année budgétaire : 2027

-A- prestations de travaux

N	OBJET	LIEU D'EXECUTION
01		

-A- prestations de fournitures

N	OBJET	LIEU DE LIVRAISON
1	Fourniture de bureau, produit d'impression	SEBT GZOUALA
2	Fourniture pour matériel technique et informatique	SEBT GZOUALA
3	Achat de matériel d'entretien	SEBT GZOUALA
4	Achat de produit de restauration	SEBT GZOUALA

-A- prestations de services

N	OBJET	LIEU DE LIVRAISON
1	Frais d'hébergement et de restauration et de réception	SEBT GZOUALA
2	Entretien et réparation de véhicules et engins	SEBT GZOUALA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 06/2025 DRAD OUJDA

LE MAITRE D'OUVRAGE DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A OUJDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE :

LA DATE D'OUVERTURE DES PLS EN SEANCE PUBLIQUE EST FIXEE Le 02/04/2025 à 10 HEURES
LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE A LA SOMME DE : DIX MILLE DIRHAMS (10000,00 DHS)

N° 1576/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 07/2025/HZ
 Le 15/04/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Plan de campagne 2025
 Objet : Travaux de traitement de la chaussée en enrobé bitumineux à chaud de la RN9 entre Pk 339+200et Pk 348+500 sur des sections discontinues -Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions six cent vingt-trois mille six cent soixante-quatre dirhams 26 centimes TTC (2 623 674,26 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1580/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 08/2025/HZ

Le 15/04/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Plan de campagne 2025
 Objet : Contrôle de la qualité des travaux de traitement de la chaussée en enrobé bitumineux à chaud de la RN9 entre Pk 339+200et Pk 348+500 sur des sections discontinues - Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Six cent Dirhams (600,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Quarante et un mille neuf cent soixante-quatre dirhams 0 centime TTC (41 964,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1581/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° 09/2025/HZ

Le 09/04/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix pour :

Plan de campagne 2025
 Objet : Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la DPETL d'Al Haouz (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante-neuf mille huit cents dirhams 0 centime TTC (259 800,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1582/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE

LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° 10/2025/HZ

Le 09/04/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix pour :

PLAN DE CAMPAGNE 2025
 OBJET : FOURNITURE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DPETL D'AL HAOUZ (PROVINCE D'AL HAOUZ)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-neuf mille neuf cent vingt-quatre dirhams 0 centime TTC (69 924,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 11/2025/HZ

Le 15/04/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahanout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Plan de campagne 2025
 Objet : Fourniture des panneaux de signalisation verticale pour l'entretien du réseau routier de la DPETL d'Al Haouz -Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent

soixante-neuf mille huit cent trente-deux dirhams 0 centime TTC (269 832,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 27/INV/2025 du 04/04/2025 à 10h

Le 04/04/2025 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié -au rabais ou à majoration - N° : 27/INV/2025 du 04/04/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAL LALLA HASNA À LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 889 740,00 Dhs TTC (Huit Cent Quatre Vingt Neuf Mille Sept Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 700,00 Dhs (Dix Sept Mille Sept Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1585/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 29/INV/2025 du 04/04/2025 à 12h

Le 04/04/2025 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié -au rabais ou à majoration - N° : 29/INV/2025 du 04/04/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE OULAD DAOUËD À LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 28/INV/2025 du 04/04/2025 à 11h

Le 04/04/2025 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié -au rabais ou à majoration - N° : 28/INV/2025 du 04/04/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAL ESSAADA À LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 637 326,00 Dhs TTC (Six Cent Trente Sept Mille Trois Cent Vingt Six Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 700,00 Dhs (Douze Mille Sept Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1586/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 29/INV/2025 du 04/04/2025 à 12h

Le 04/04/2025 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié -au rabais ou à majoration - N° : 29/INV/2025 du 04/04/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE OULAD DAOUËD À LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 347 016,00 Dhs TTC (Trois Cent Quarante Sept Mille Seize Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 900,00 Dhs (Six Mille Neuf Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1588/PA

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 343 104,00 Dhs TTC (Trois Cent Quarante Trois Mille Cent Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 800,00 Dhs (Six Mille Huit Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1587/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
 Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 30/INV/2025 du 04/04/2025 à 13h

Le 04/04/2025 à 13h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié -au rabais ou à majoration - N° : 30/INV/2025 du 04/04/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE CHROUKA À LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD GHANEM, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 347 016,00 Dhs TTC (Trois Cent Quarante Sept Mille Seize Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 900,00 Dhs (Six Mille Neuf Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADÉMIE
RÉGIONALE D'ÉDUCATION
DE LA RÉGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE
D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert
simplifié - au rabais
ou à majoration -
N° : 31J/INV/2025 du
04/04/2025 à 14h

Le 04/04/2025 à 14h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de FAREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié -au rabais ou à majoration - N°: 31J/INV/2025 du 04/04/2025 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE LALLA SALMA À LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 415 242,00 Dhs TTC (Quatre Cent Quinze Mille Deux Cent Quarante Deux Dirhams Toutes Taxes Comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 300,00 Dhs (Huit Mille Trois Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 1589/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
ET LA PROTECTION
SOCIALE
CENTRE HOSPITALIER
RÉGIONAL
HOPITAL MOULAY
YOUSSEF
CASABLANCA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert international
N°07/2025

Le 10/04/2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des conférences de l'hôpital Moulay Youssef sis à 110 Bd Moulay Youssef à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°07/2025 pour l'achat de consommables et réactifs de laboratoire pour le CHR du Grand Casa Hôpital Moulay Youssef à la préfecture des arrondissements Casa Anfa en 02 Lots :
-Lot n°1 : Consommable de laboratoire
-Lot n°2 : Réactifs de laboratoire
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
-lot n°1 : 196 656,00 dhs (cent quatre-vingt-seize mille six cent cinquante-six dirhams)
-lot n°2 : 1 405 284 (Un million quatre cent cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre dirhams)
La caution provisoire est fixée à la somme de :
-lot n°1 : 3 900,00 dhs (trois mille neuf cent dirhams)
-lot n°2 : 28 000,00 dhs (vingt-huit mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32, l'article 34 et l'article 135 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 04 hija 1444 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 1590/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE
DE GUAIR-ZIZ-RIHERIS
4, GHOUFIH BEA, EL-CAJ R40, 3038 V0440



المملكة المغربية
وإستقلاله التام
على كل صعيد
سياسي واقتصادي

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert national
N°14/2025/ABH-GZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert N°14/2025/ABH-GZR du 09/04/2025 à 11h00mn, relatif à : **Acquisition et installation de matériel de mesure pléziométrique, climatologique pour la modernisation du réseau de mesure situé dans la zone d'action de l'agence du bassin hydraulique du Guair-Ziz-Rheris, a été rectifié comme suit :**

- Ajout des expressions suivantes :


Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guair-Ziz-Rheris Avenue Moulay Ali Chérif Errachidia au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 15-16/03/2025 au journal LIBÉRATION N°10462 restent inchangéables.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N° 1591/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports

Avis d'appel d'offres pour subventionner les projets des associations œuvrant dans le domaine de l'enseignement préscolaire au sein de la direction provinciale Ain Sebâa-Hay Mohammadi pour l'année scolaire 2025/2026 - numéro 01/25

La direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale Ain Sebâa Al Hay Mohammadi annonce l'ouverture des candidatures pour les associations œuvrant dans le domaine de l'enseignement préscolaire dont leurs statuts visent à promouvoir l'éducation et la formation, y compris le domaine de l'enseignement préscolaire, pour présenter des demandes des offres afin de subventionner les projets de gestion des classes de l'enseignement préscolaire intégrées dans les établissements d'enseignement publics comme suit:

N° d'ordre	Établissement	Nombre de classe
1	OKBA IBNO NAFI	5
2	ALMOUJAHEDIN	2
3	ABDELMAJID IBNO JALLOUN	2
4	IBNO ABEI RABH	2
5	TARIK IBNO ZIYAD	2
6	CHEFCHAOUNI	2
7	AICHACH	2
8	IDRISS TANI	2

Conditions de candidature :

Les associations demandant le soutien doivent :

- Avoir une situation légale régulière.
- Avoir des objectifs et des activités en harmonie avec les domaines et les axes de soutien - domaine de l'enseignement préscolaire
- Avoir la capacité d'assurer la continuité de la gestion du projet (ressources humaines, financières et matérielles);
- Avoir la capacité de contribuer à la structure financière de la gestion ;
- Avoir une expérience de réalisation des projets similaires au cours des deux dernières années.

Devoir de candidature :

Le dossier de la demande de soutien doit obligatoirement contenir les documents suivants :

- Une demande de subvention de projet adressée au directeur provincial ;
- Le dossier juridique de l'association en cinq (05) exemplaires conformes à l'original, comprenant le reçu de dépôt final, le statut de l'association, la liste des membres de bureau et le procès-verbal de la dernière assemblée générale renouvelant le bureau de l'association.
- Une copie du décret accordant le statut d'utilité publique aux associations d'utilité publique ;
- Une copie de la carte d'identité nationale certifiée conforme pour le responsable de l'association de nationalité marocaine, et une copie de la carte de résidence certifiée conforme si le responsable est étranger résidant au Maroc.
- Une attestation d'identité bancaire pour le compte de l'association lié au projet par un reçu.
- Fiche d'identification de l'association selon le modèle joint au dossier de candidature ;
- Fiche de projet selon le modèle joint au dossier de candidature ;
- Cahier de charges du projet portant le cachet de l'association et la signature de son représentant légal ;
- Copie du procès-verbal de la réunion du bureau de l'association au cours de laquelle la demande d'aide a été décidée, signée par les membres présents ;
- Copies des accords de partenariat signés par l'association dans le domaine de l'éducation préscolaire ou de l'éducation et de la formation (le cas échéant) ;
- Rapport financier accompagné des documents justificatifs des autres dépenses de subvention financière (subvention ou aide) dont l'association a bénéficié de la part de l'académie régionale ou de la direction provinciale. Pour les montants d'aide égaux ou supérieurs à 50 000 dirhams, le dossier financier est renforcé par l'approbation d'un expert-comptable ;
- Engagement signé et approuvé par le représentant légal de l'association à rembourser les montants d'aide financière liés à la partie non réalisée du projet ;

Submission et dépôt de la demande de candidature :

Les associations concernées peuvent retirer le dossier de candidature au siège de la direction provinciale - Service des affaires juridiques, ou télécharger à partir de :

- La plateforme de partenariat avec la société civile,
- La page officielle de la direction provinciale sur Facebook - Direction provinciale Ain Sebâa Hay Mohammadi - Ministère de l'Éducation nationale

- Le dossier de demande de subvention est déposé, accompagné de tous les documents requis, contre un reçu, au bureau d'ordre de la direction provinciale dans une enveloppe fermée portant le nom de l'association et scellée par le président de l'association portant la mention "Demande de soutien pour le projet d'éducation préscolaire sur la base de l'appel d'offres pour soutenir les projets des associations dans le domaine de l'éducation préscolaire pour l'année scolaire 2025/2026" numéro 01/25.

La date limite de réception des demandes de soutien est fixée au 03/04/2025 à 16h30. Toute demande incomplète ou reçue au-delà de la date limite sera considérée comme rejetée.

N° 099/PC

KASSER AL AKHAWAYN
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ERE ETAGE NADOR
I- Aux termes de P.V de l'Assemblée générale extraordinaire tenu en date du 11/03/2025 il a

Décidé :
NOMINATION DES GERANTS:
L'Assemblée générale décide de nommer aux fonctions de :

Gérant : KACHOUTI AHMED
Gérant : EL BOUTAYBI MIMOUN
SIGNATURE SOCIAL :
La société fonction avec les signatures conjointe de Monsieur KACHOUTI AHMED, ET Monsieur EL BOUTAYBI MIMOUN.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 17/03/2025 N°9876.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La Gérance

N° 1592/PA

AABID PROPERTY
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ERE ETAGE NADOR
I- Aux termes de P.V de la décision extraordinaire de l'associé unique tenu en date du 26/02/2025 il a décidé :

- NOMINATION DES GERANTS :
L'associé unique décide de nommer aux fonctions des gérants à compter de ce jour et jusqu'à nouvelle décision :

Gérant : AHBIBI TALAB
Gérant : AABID NOUREDDINE
-SIGNATURE SOCIAL :
La société fonction avec les signatures séparées des gérants AHBIBI TALAB, OU AABID NOUREDDINE, pour une durée illimitée.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 17/03/2025 N°9877.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La Gérance

N° 1593/PA

HOTEL MASTER CLASSE "SARL"
CONSTITUTION

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 11/03/2025, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : « HOTEL MASTER CLASSE » SARL
Objet : EXPLOITANT HOTEL,
EXPLOITANT DE CAFE ET RESTAURANT.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indi-

rectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

SIEGE SOCIAL : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.
Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000,00 DHS divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :

• AL KADERI SAAD: 500 Parts
• ADDABBANI YASSINE: 500 Parts
TOTAL : 1 000 Parts
Gérance et signature :

GERANT: Mr. AL KADERI SAAD.
La société fonctionne avec la seule signature du gérant AL KADERI SAAD. Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°9878, le 17/03/2025.
Pour extrait et mention
LA GERANCE

N° 1594/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 07/2025/CH/FACT - Séance publique -
Le 03 avril 2025 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

l'achat de bois de chauffage pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 1 500,00 dhs (mille cinq cents dirhams).
Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 78 361,80 dirhams (soixante-dix-huit mille trois cent soixante et un dirhams quatre-vingts centimes).
Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État - www.marchespublics.gov.ma -.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1597/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 09/2025/CH/FACT - Séance publique -
Le 03 avril 2025 à 12 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

l'achat de produits d'hygiène et de désinfection de consultation.

N° 1595/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 08/2025/CH/FACT - Séance publique -
Le 03 avril 2025 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

l'achat de matières et fournitures d'hygiène et de bain pour les élèves résidents des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF -MS.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 4 500,00 dhs (quatre mille cinq cents dirhams).
Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 244 868,40 dirhams (deux cent quarante-huit mille huit cent soixante-huit dirhams quatre-vingt centimes).
Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État - www.marchespublics.gov.ma -.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1596/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 02/2025/AREF-DT, pour : PRESTATION D'HÉBERGEMENT AU PROFIT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE DE L'AREF DRAA-TAFILALET.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (400 400,00 DHS TTC), QUATRE CENT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS ZÉRO CENTIME
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille dirhams (8 000,00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

N° 1598/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 03/2025/AREF-DT, pour : PRESTATION D'HÉBERGEMENT AU PROFIT DES VISITEURS ET DES INVITÉS DE L'AREF DRAA-TAFILALET.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (608 850,00 DHS TTC), SIX CENT HUIT MILLE HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS ZÉRO CENTIME
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze mille dirhams (12 000,00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3 000,00 dhs (trois mille dirhams).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 171 016,44 dirhams (cent soixante et onze mille seize dirhams quarante-quatre centimes).
Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État - www.marchespublics.gov.ma -.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1599/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et du Sport
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION
REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N° 03/2025/AREF-DT, pour : PRESTATION D'HÉBERGEMENT AU PROFIT DES VISITEURS ET DES INVITÉS DE L'AREF DRAA-TAFILALET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (608 850,00 DHS TTC), SIX CENT HUIT MILLE HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS ZÉRO CENTIME
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze mille dirhams (12 000,00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

N° 1600/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° :01/BOR/2025

Le 03/04/2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix pour :

- FOURNITURE ET POSE D'UN CITERNE 10000 LITRES INOX POUR LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE DE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant 3700,00dhs (trois mille sept cent dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 188 000,00 dhs (cent quatre-vingt-huit mille dirhams 0 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1601/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° :02/BOR/2025

Le 15/04/2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix pour :

- ACHAT DES BACS POUR RAMASSAGE DES ORDURES POUR LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE DE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant 9000,00dhs (Neuf Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 468 000,00 dhs (quatre cent soixante-huit mille dirhams 00 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1602/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° :01/BOR/2025

Le 03/04/2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix pour :

- FOURNITURE ET POSE D'UN CITERNE 10000 LITRES INOX POUR LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE DE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant 3700,00dhs (trois mille sept cent dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 188 000,00 dhs (cent quatre-vingt-huit mille dirhams 0 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1603/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° :01/BOR/2025

Le 03/04/2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix pour :

- FOURNITURE ET POSE D'UN CITERNE 10000 LITRES INOX POUR LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE DE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant 3700,00dhs (trois mille sept cent dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 188 000,00 dhs (cent quatre-vingt-huit mille dirhams 0 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Guelmim
oued noua
Province Assa Zag
Conseil Provincial
Assa Zag
Avis de la consultation
architecturale ouverte
N°11/2025/BP

Le 15/04/2025 à 12H00, il sera procédé dans les bureaux du Conseil Provincial de la Province Assa Zag (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 11/2025/BP Pour :
ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES FORCE AUXILIAIRE A LA CT ASSA -PROVINCE ASSA ZAG

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : Onze millions cent cinquante mille dirhams HT (11.150.000,00 Dhs).
Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse:

www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du règlement de la consultation architecturale.
Des visites des lieux sont programmées le 03/04/2025 à 10H00.

N° 1603/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Guelmim
oued noua
Province Assa Zag
Conseil Provincial Assa Zag

Avis de la consultation architecturale ouverte n°12/2025/BP
Le 15/04/2025 à 11H00, il sera procédé dans les bu-

reaux du Conseil Provincial de la Province Assa Zag (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 12/2025/BP Pour :
ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIBA A LA CT LABOUIRATE -PROVINCE ASSA ZAG

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : Deux millions six cent quatre-vingt mille dirhams (2 680 000,00 Dhs).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie

électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°11 du règlement de la consultation architecturale.

Des visites des lieux sont programmées le 03/04/2025 à 10H00.
N° 1604/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SICH BENMOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
SERVICE MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
De l' A.O.O n° 01/2025/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : 01/2025/CZ ayant pour objet :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITE A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Que des modifications sont faites et elles sont comme suit :


> La séance d'ouverture des plis prévue le : 26/03/2025 à 11H00 sera reportée au **VENDREDI 04/04/2025 à 10H00.**

> L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Seize millions neuf cent vingt-deux mille huit cent vingt Dirhams 00Cts TTC (16.922.820,00 DH TTC).**

> Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le **JEUDI 03/04/2025 à 16h:30mn**

N° 1605/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ORIENTAL
AGENCE RÉGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire)-Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Coûts prévisionnels (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
06/2025/AREPO International	Travaux de Construction du pôle culturel à la ville de Nador Province Nador	980 000,00	53 077 716,68	06/04/2025 A 09H00	L'article 5,9 et 10 du règlement de consultation
07/2025/AREPO International	Travaux de construction du souk hebdomadaire Ain labjer relevant de la Province de TAOURIRT	180 000,00	12 791 000,00	06/04/2025 A 10H00	L'article 5,9 et 10 du règlement de consultation

✓ Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Economie des Finances n°1092-23 du 4 JUIA 1444 (23 JUIA 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

✓ Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :


Appel D'offres N°	Secteur	Classe	Qualification
06/2025/AREPO	A	3	A0-A2
07/2025/AREPO	A	2	A2

✓ Pour les concurrents non installés au Maroc :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le RC.

N° 1606/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ORIENTAL
AGENCE RÉGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire)-Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Coûts prévisionnels (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
02/2025/AREPO National	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES GARES, BOUABET TENDRABA A LA PROVINCE DE FOUZ ET EL JOUJORA A LA PROVINCE DE ERRAJA.	170 000,00	9 264 133,27	17/04/2025 A 09H00	L'article 5,9 et 10 du règlement de consultation
03/2025/AREPO National	LA REALISATION DES ETIAGES DE CONTRÔLE ET SEPTI DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES GARES, BOUABET TENDRABA A LA PROVINCE DE FOUZ ET EL JOUJORA A LA PROVINCE DE ERRAJA.	200,00	130 000,00	17/04/2025 A 09H00	L'article 5,1,1, 12 du règlement de consultation
11/2025/AREPO National	LA REALISATION DES ETIAGES DE CONTRÔLE ET SEPTI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE WORK REHABILITATION AN LAMAR RELEVANT DE LA PROVINCE DE TAOURIRT	3 500,00	27 140,00	17/04/2025 A 09H00	L'article 5,7,3,1, 12 du règlement de consultation

✓ Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Economie des Finances n°1092-23 du 4 JUIA 1444 (23 JUIA 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :

- Pour l'appel d'offres N°02/2025/AREPO :

Appel D'offres N°	Secteur	Classe	Qualification
02/2025/AREPO	A	3	A5

- Pour les appels d'offres N°03/2025/AREPO N°11/2025/AREPO :

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :

Appel D'offres N°	Activité	Catégorie	Qualification Exigée
03/2025/AREPO	EG	4	EG2
	CQ	4	CQ2-CQ3
11/2025/AREPO	CQ	3	CQ1-CQ3

N° 1607/PA

ETUDE MAITRE HICHAM TAHIR NOTAIRE
La Société «COSAPECHE» SARL
I/- Aux termes d'un procès-verbal notarié en date de Dakhla des 22 et 26/02/2025 l'Assemblée générale extraordinaire décide ce qui suit :
1- Approbation de la cession de parts sociales de 20.000 parts par Monsieur Mouad MAHBOUB, au profit de Madame Azouha CHAGAF;
2- Démission de Monsieur Mouad MAHBOUB de ses fonctions de cogérant;
3- Nomination de Madame Azouha CHAGAF en qualité de cogérante ;
4- Modifications statutaires;
5- Refonte des statuts ;
6- Formalités – Pourvois.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première Instance de Oud Eddahab, le 13/03/2025 sous le numéro 2265.
Pour extrait et mention
N° 1608/PA

ETUDE MAITRE HICHAM TAHIR NOTAIRE
La Société «LOTHO INVESTMENT» SARL
I/- Aux termes d'un procès-verbal notarié en date de Dakhla en date du 25/02/2025 l'Assemblée générale extraordinaire décide ce qui suit :
1- Approbation de la cession de 500 parts par Madame Houda KHATTAT, au profit de Monsieur Mohammed Adib HASSINE TADLAOUI ;
2- Nomination de Monsieur Mohammed Adib HASSINE TADLAOUI en qualité de nouveau cogérant ;
3- Transformation de la forme juridique de la société en SARL ;
4- Modifications statutaires;
5- Refonte des statuts ;
6- Formalités – Pourvois.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première Instance de Oud Eddahab, le 11/03/2025 sous le numéro 2248.
Pour extrait et mention
N° 1609/PA

«YOJIFAYA» S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya Imm 82, 2ème Etage, App N° 04 quartier Palmier - Casablanca
AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL – REFONTE ET MISE A JOUR DES STATUTS
I – En date du 17 décembre 2024, l'Assemblée générale a pris les décisions suivantes :
- Augmenter le capital social de la société d'un montant de 90.000,00 (Quatre-vingt-dix mille) dirhams, pour le porter de

10.000,00 (Dix mille) dirhams à 100.000,00 (Cent mille) dirhams et ce, par la création de 900 (Neuf cent) parts sociales nouvelles de 100,00 (cent) dirhams de valeur nominale chacune, émises à leur valeur nominale et à libérer intégralement en numéraire par incorporation du compte courant des associés créditeur.
- Refondre et mettre à jour les statuts de la société
II – Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 24 février 2025 sous le numéro 959688.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La gérance
N° 1610/PA

«PESCHAUD MOROCCO TRAVEL & EVENTS» S.A.R.L.A.U SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 800.000,00 DIRHAMS
Siège social : 299 Boulevard Mohamed V - Casablanca
CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ET REFONTE DES STATUTS
I - Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca en date du 09/12/2024, l'Associé unique a décidé de :
- Changer la dénomination sociale de la société « PÉSCHAUD MAROC TRAVEL SERVICES » qui devient « PESCHAUD MOROCCO TRAVEL & EVENTS ».
- Refondre et mettre à jour les statuts.
II – Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 18/02/2025 sous le numéro 958492.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La gérance
N° 1611/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 02/BG/2025
Appel d'offre Réservé aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, aux Coopératives, aux Unions des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs
Le 03 /04 /2025 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 02/BG /2025 du 03 /04 /2025, pour : ACHAT DE FOURNITURES DE BU-

REAU ET DE PAPETERIE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à six cent soixante-treize mille cent vingt-huit dirham et vingt centime TTC (673 128,20DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à Treize Mille Dirhams (13 000,00 dh)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation
N° 1612/PA


ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 03/BG/2025
Appel d'offre Réservé aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, aux Coopératives, aux Unions des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs
Le 03 /04 /2025 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 03/BG /2025 du 03 /04/2025, pour : ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à cent soixante-dix-huit mille cent dix dirham TTC (178 110,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à Trois Mille Dirhams (3000,00 dh)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés

publics.
Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation
N° 1613/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION DE L'ORIENTAL AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex Siège Banque Populaire) - Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Coût prévisionnel (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
MOHSAAREPO National	L'audit des marchés publics achevés par l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental et dont le montant est supérieur à trois millions de dirhams.	1 500,00	13 600,00	19/04/2025 à 09h00	L'article 9,10 et 11 du règlement de consultation
MOHSAAREPO National	La conception, l'Étude et la mise en place de la cartographie des risques au profit de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental.	2 000,00	100 000,00	19/04/2025 à 10h00	L'article 9,10 et 11 du règlement de consultation
MOHSAAREPO National	Travaux d'Éclairage Solaire : - Souk Sidi Labens-Commune Sidi Labens-Province de Taurirt ; - Souk Taurirt-Commune Taurirt- Province de Taurirt ; - Souk Bouanan-Commune Bouanan- Province de Figig ; - Souk Naima-Commune Naima- Préfecture Oujda Angad ;	150 000,00	3 042 000,00	19/04/2025 à 11h00	L'article 6,7 et 9 du règlement de consultation
MOHSAAREPO National	L'achèvement des travaux de construction de la route non classée reliant la RN 15 et douar Bkhalain, relevant de la commune Saka - Province de Guelcif	80 000,00	4 066 516,00	19/04/2025 à 12h00	L'article 5,6 et 9 du règlement de consultation

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Économie des Finances n° 1692-23 du 4 HILJA 1444 (23 JUN 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Châabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Pour l'appel d'offre N°09/2025/AREPO, les documents techniques (prospectus, notices ou autres documents techniques) seront déposés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis au Boulevard Derfouf N°34 (Ex siège banque Populaire) Oujda, au plus tard le **Lundi 14/04/2025 avant 15h** contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accord de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et Classification comme suit :

Pour l'appel d'offre N°08/2025/AREPO :

Appel d'Offres N°	Sections	Classes	Qualifications
MOHSAAREPO	8	3	83-80

Pour l'appel d'offre N°09/2025/AREPO :

Appel d'Offres N°	Sections	Classes	Qualifications
MOHSAAREPO	2	1	34

N° 1607/PA

Sport

Après l'Afrique, consécration mondiale pour la pugiliste Widad Bertal



Après l'Afrique, c'est sur le toit du monde que trône désormais la pugiliste marocaine Widad Bertal. Sacrée championne du monde dans la catégorie (52-54 kg) aux Mondiaux de boxe féminine 2025, dimanche à Nis en Serbie, elle a écrit l'histoire, prouvant que le travail acharné et la persévérance sont les secrets du succès.

Deuxième Marocaine à décrocher l'or aux championnats du monde de boxe féminine, après Khadija El Mardi en 2023 à New Delhi, Widad Bertal a donné enfin la pleine mesure de son talent immense, pour s'illustrer à l'échelle internationale et porter haut les cou-

leurs nationaux.

La pugiliste de 25 ans, double championne d'Afrique en titre (2023 à Yaoundé et 2024 à Kinshasa), n'avait d'yeux que pour la consécration mondiale. Et elle s'est montrée à la hauteur des espoirs placés en elle, décrochant avec brio le sacre mondial, au bout d'un parcours exemplaire.

Surmontant la déception des Jeux olympiques de Paris où elle s'était inclinée en quarts de finale malgré de bonnes prestations, Widad Bertal a démontré qu'elle est une compétitrice féroce et une championne de caractère.

Pour sa troisième participation consécutive à des championnats du monde de boxe

féminine, la pugiliste marocaine a su capitaliser sur l'expérience accumulée lors des éditions précédentes des Mondiaux pour monter sur la plus haute marche du podium.

Tout après tour et round après round, elle a brillé sur les rings de Nis, tenant son rang de tête de série N°1. Ses frappes puissantes et précises, son agilité, ses réflexes rapides et son jeu de jambes impeccable l'ont érigée en grande favorite pour le sacre mondial.

En finale contre la Turque Hatice Akbas, championne du monde en 2022 et vice-championne olympique aux JO de Paris-2024, elle n'a jamais douté de ses capacités, continuant à croire en la victoire, malgré un premier round en faveur de sa redoutable adversaire.

Détermination et confiance en soi ont été les clés de son come-back dans ce combat qu'elle a enfin remporté par 5 points à 2, pour écrire l'histoire et s'ouvrir les portes de la gloire.

Lors de ces championnats du monde de boxe féminine organisés du 8 au 16 mars, sa compatriote Hasna Larti s'est également illustrée, en s'adjugeant la médaille de bronze (catégorie 75-81 kg) aux dépens de la Bulgare Victoriya Kebikava, grâce à une victoire par RSC.

Ces résultats promettent de beaux lendemains à la boxe nationale féminine qui peut compter sur de grandes championnes pour briller sur les rings des plus grandes compétitions et réaliser des exploits majeurs.

Mondiaux de boxe féminine

La Marocaine Oumayma Semlali élue meilleure arbitre

La Marocaine Oumayma Semlali, a été désignée meilleure arbitre des Mondiaux de boxe féminine, qui se sont tenus du 8 au 16 mars à Nis en Serbie.

"Nous sommes fiers de la Marocaine Oumayma Semlali, élue meilleure arbitre aux Mondiaux de boxe féminine. Une reconnaissance amplement méritée", s'est félicitée la Fédération Royale marocaine de boxe (FRMB) sur ses réseaux sociaux.

Dans le cadre de ces Mondiaux, la pugiliste marocaine Widad Bertal a été sacrée championne du monde de la catégorie 52-54 kg.

Bertal, médaillée d'or aux championnats d'Afrique à Yaoundé en 2023 et à Kinshasa en 2024, s'est imposée en finale face à la Turque Hatice Akbas, championne du monde en 2022 et vice-championne olympique aux JO de Paris-2024, par 5 points à 2.

Sa compatriote Hasna Larti a remporté la médaille de bronze, après sa qualification pour les demi-finales (catégorie 75-81 kg) aux dépens de la Bulgare Victoriya Kebikava, grâce à une victoire par RSC.

Coupe d'excellence

Programme de la 6ème journée

Voici le programme de la 6^e journée de la Coupe d'excellence 2024-2025, compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP):

Mercredi à 15h00

USYM-OD

RAC-SM

JSM-KACM

Mercredi à 22h00

ASFAR-HUSA

RSB-MAS

UTS-IRT

WAC-JSS

CAK-CODM

RCAZ-CAYB

WAF-RBM

Judi à 15h00

RCOZ-USMO

CJBG-DHJ

Judi à 22h00

Raja-MAT

KAC-OCK

OCS-SCCM

FUS-MCO

Special Olympics

Le Maroc décroche quatre médailles dont deux en or aux Jeux mondiaux d'hiver de Turin

Le Maroc a décroché quatre médailles dont deux en or, une en argent et une en bronze, lors des Jeux mondiaux d'hiver Special Olympics, disputés du 8 au 15 mars dans la ville italienne de Turin.

En floorball féminin, le Maroc, représenté par huit athlètes venues de différentes associations du Royaume, a récolté l'or, brillant face à des équipes internationales redoutables, indique Special Olympics Maroc dans un communiqué.

L'équipe nationale féminine de floorball a réalisé un parcours remarquable, en signant une victoire convaincante contre Special Olympics Uruguay (6-2), avant de s'imposer contre l'Espagne (4-2), puis face aux Etats-Unis sur un score sans appel (6-0), affichant ainsi une défense solide et une attaque percutante.

Les Marocaines ont ensuite enchaîné avec une nouvelle victoire face à la Mongolie (5-0), confirmant leur excellente dynamique. En demi-finale, elles retrouvent l'Espagne et l'emportent brillamment (5-0), avant d'affronter une nouvelle fois l'Uruguay en finale et s'imposer par 4-1.

Ces performances sont le fruit d'un travail acharné et d'une préparation rigoureuse, mettant

en lumière le talent, la discipline et la détermination des athlètes marocaines, précise la même source, ajoutant que grâce à leur engagement, elles ont su inscrire leurs noms parmi les équipes les plus performantes de ces Jeux et démontrer que le sport peut être un puissant vecteur d'inclusion et d'excellence.

En danse sportive, le Maroc a brillé grâce à Nouhaila Qallouche et Sif Eddine Bougrine de l'association AMSAT Rabat. Leur prestation a marqué l'histoire du Maroc aux Jeux mondiaux d'hiver, illustrant à la fois leur talent et la montée en puissance de la danse sportive au sein de Special Olympics Maroc.

En solo, Sif Eddine Bougrine a décroché la médaille d'or, tandis que Nouhaila Qallouche a remporté la médaille d'argent, offrant ainsi au Maroc une reconnaissance internationale dans cette discipline.

En arts du spectacle traditionnels mixtes, ils ont pris part à une compétition de haut niveau réunissant quatre nations. Leur parfaite synchronisation et leur maîtrise technique ont été largement saluées, reflétant le potentiel prometteur de la danse sportive au Maroc. Grâce à cette perfor-

mance, ils décrochent une médaille de bronze, confirmant la progression et le rayonnement grandissant de la discipline sur la scène internationale.

"Nos athlètes ont démontré un engagement sans faille, une détermination exemplaire et un talent remarquable, portant haut les couleurs du Maroc sur la scène internationale. Ce n'est qu'un début, et nous continuerons à œuvrer pour offrir encore plus d'opportunités aux athlètes en situation de handicap mental afin qu'ils puissent s'exprimer, se surpasser et inspirer le monde", a souligné la directrice nationale de Special Olympics Maroc, Mme Zaineb Larhrib, citée dans le communiqué.

Au-delà des performances sportives, la participation du Maroc aux Jeux mondiaux d'hiver de Turin 2025, qui a réuni 1500 athlètes issus de 100 pays, marque une étape clé dans la promotion du sport inclusif, renforçant ainsi la mission de Special Olympics Maroc de valoriser les capacités des athlètes en situation de handicap mental. Ce succès illustre également l'importance de la vision nationale en faveur de l'inclusion et de l'épanouissement par le sport, précise Special Olympics Maroc.